This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600083676-

FLEURS

DES

VIEUX POÈTES LIÉGEOIS.

DÉPOSÉ.

Réserve de tous droits.

FLEURS

DES

VIEUX POÈTES LIÉGEOIS

(1550-1650)

AVEC UNE INTRODUCTION HISTORIQUE

par

N. PEETERMANS,

RECUEIL PUBLIÉ ET ACCOMPAGNÉ DE NOTICES BIOGRAPHIQUES

par

H. HELBIG.

Leodium.

LIÉGE,
F. RENARD, éditeur.

PARIS,
A. AUBRY, libraire.

1859.

285. o. 125.

BRUXELLES,

Typographie de M. Weissenbruch.

7, Rue du Musée.

PRÉFACE.

Depuis bon nombre d'années, les études se dirigent, avec une prédilection marquée, non-seulement vers le moyen-âge, mais aussi vers le XVIe siècle, dont la gloire littéraire, longtemps éclipsée par l'incomparable éclat du siècle suivant, trouve aujourd'hui de justes appréciateurs.

L'histoire politique et l'histoire littéraire, ces deux sœurs inséparables, sont l'objet de curieuses et patientes recherches.

Cette pieuse tendance à faire revivre les œuvres du passé, et spécialement celles qui éclairent d'un jour nouveau l'histoire du pays, la littérature nationale, a certainement son utilité.

Aussi espérons-nous voir accueillir favorablement un choix de pièces de vers, écrites en langue française, et qui ont paru dans l'ancien pays de Liége pendant un siècle, — de 1550 à 1650. Ces poésies, pour la plupart, ne sont pas dénuées d'intérêt; n'en auraient-elles d'autre, elles offriront du moins le mérite de servir de jalons pour une histoire des lettres en Belgique.

Les productions de nos anciens poètes liégeois, dont peu de personnes connaissent même les noms, sont devenues, presque toutes, vraiment introuvables.

Il était donc temps, ne fut-ce que dans un intérêt de curiosité, de songer à réunir un choix de ces vieilles poésies. Cette tâche n'était pas aisée, nos dépôts publics étant presque entièrement dépourvus des œuvres de nos vieux poètes belges. Les livres précieux dont nous voulions offrir des extraits, sont épars dans mainte et mainte collection d'amateurs. Fort heureusement, les possesseurs de ces trésors les ont mis à notre disposition avec un empressement tout gracieux.

A ces obligeants prêteurs, nous réitérons ici publiquement nos remercîments. Ils sont trop nombreux pour être nommés tous; nous citerons néanmoins MM. U. Capitaine, F. Henaux et M. L. Polain, auxquels nous devons la communication de plusieurs volumes d'une rareté extraordinaire.

Nous avons eu soin de faire, parmi nos poètes, un choix des pièces les meilleures ou les moins défectueuses comparativement à elles-mêmes. Nous avons essayé aussi de donner à ce recueil le plus de variété possible.

Un assez grand nombre de versificateurs, qui ont écrit entre 1550 et 1650 se trouvent entièrement écartés, comme peu dignes de figurer dans un choix. D'autres ont été accueillis, soit pour ne pas laisser de lacune dans l'époque adoptée, soit parce que leurs noms avaient joui, en leur temps, d'une certaine vogue. Par contre, n'ont pas été reproduites toutes les poésies de certains auteurs, qui nous ont semblé avoir quelque mérite; les exemples donnés nous ont paru suffisants pour les caractériser.

Il se pourrait qu'un petit nombre de poésies liégeoises anciennes, dormant dans le coin de quelque poudreuse bibliothèque, aient échappé à nos recherches. Nous doutons fort néanmoins, que ces pièces soient importantes, si toutefois elles existent.

Parmi les poésies que nous reproduisons, une seule pièce était restée inédite; mais la plupart des autres peuvent être regardées comme telles, vu leur excessive rareté.

Imprimées d'après l'ordre chronologique, les pièces de vers sont précédées de notices biographiques sur leurs auteurs.

Ces notices devaient être courtes; quelques-unes même ne le sont que trop. Nous n'avons trouvé, sur plusieurs de nos poètes, malgré toutes les peines que nous nous sommes données, que des renseignements insuffisants, — parfois même aucun[1].

---

[1] Nous n'avons pas manqué de nous adresser à la Bibliothèque royale de Bruxelles, si riche en biographies nationales, tant manuscrites qu'imprimées. M. Charles Ruelens, attaché à ce beau dépôt, et dont

M. N. Peetermans a bien voulu se charger d'une introduction générale. Celle-ci, qui caractérise la situation politique et littéraire du pays, relie entre eux et groupe nos vieux poètes liégeois.

De la sorte, on aura une histoire littéraire *en action,* qui est peut-être la plus utile de toutes, et, à coup sûr, la plus propre à se fixer dans la mémoire du lecteur.

Un recueil de 1550 à 1560 n'exigeait pas de glossaire. Nous avons pensé qu'il suffirait d'expliquer en note, un petit nombre de mots qui nous paraissaient présenter une difficulté exceptionnelle.

L'orthographe de nos vieux auteurs a été généralement suivie, mais non trop servilement. Il était bon, peut-être de s'en écarter parfois, pour ne pas gêner inutilement le lecteur. Nous avons substitué, par exemple, l'*u* au *v*, le *j* à l'*i*

---

la complaisance est bien connue, y a bien voulu faire pour nous, des recherches qui n'ont, malheureusement, pas été couronnées de succès.

dans plusieurs mots, imprimé *cœur* au lieu de *ceur* etc. S'il faut de l'archaïsme en typographie, pas trop n'en faut. Ainsi, nous ne nous sommes pas astreint davantage, à l'orthographe, souvent excentrique, adoptée par l'un de nos poètes, Breuché de la Croix, surtout parce qu'elle manque d'uniformité.

Quant à la ponctuation, l'on sait combien celle des vieux livres est vicieuse; aussi a-t-elle dû être changée presque partout.

Il reste à parler du titre qui a été choisi et que l'on pourrait trouver un peu ambitieux. Il n'en est rien pourtant; à des poésies anciennes, nous avons voulu donner un frontispice ancien[1].

Les étrangers, amis de la vieille poésie française, voudront bien recevoir avec indulgence, avec bienveillance même, ces humbles fleurs,

---

[1] C'est à peu près le même que porte un recueil de poésies françaises de la fin du XVIe siècle : *Les fleurs des plus excellents poètes de ce temps*. Paris, Nicolas et *Pierre Bonfous*, 1599, pet. in-8°.

produit de l'âpre terroir du parnasse liégeois. Si elles sont un peu fanées par l'âge, elles n'en auront pas moins de prix à leurs yeux.

Pour nos compatriotes, elles auront autant d'attrait que des fleurs plus éclatantes, mais écloses sur une terre étrangère. Est-il des parfums plus doux que ceux qui émanent du sol natal?

H. H.

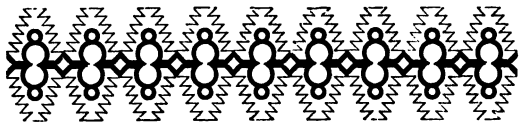

INTRODUCTION.

La poésie, cette expression à la fois la plus fine et la plus élevée des sentiments de l'homme, est comme un vaste miroir dans lequel vient se refléter la grande âme d'une nation, triste ou gaie, rayonnante d'espoir, inquiète ou abattue, suivant les malheurs ou la prospérité des temps.

Les restes, si non les monuments poétiques d'une époque, en attestent la physionomie. Ils en rendent le calme, le malaise, les agitations, les grandeurs.

Cette partie de l'histoire d'un peuple, petit ou grand, quels que soient d'ailleurs le mérite de ses écrivains, le degré d'art

auquel ceux-ci aient pu atteindre, offre donc toujours un intérêt puissant.

Si l'inventaire de ces œuvres ne peut devenir un sujet de légitime orgueil, elles demeurent pour les peuples qui continuent de vivre, une source d'utiles et de salutaires enseignements[1].

Ainsi comprise, l'histoire de nos vieilles littératures provinciales, caractérise et complète par des aspects nouveaux l'ensemble de la vie nationale.

L'ancienne principauté de Liége, presque de tous côtés cernée par des populations germaniques, présente tout d'abord un trait particulier : la langue en usage y est primitivement la même que celle de la France. Quelle que soit l'origine des Wallons, cet idiome sort du sol dans le même temps et sous l'action des mêmes causes que dans les contrées septentrionales de la Gaule.

---

[1] Voir sur ces idées un article publié par le *Siècle* en date du 30 septembre 1856, signé d'un nom connu, M. Francisque Ducros.

Le Liégeois, comme l'habitant de la Picardie, de la Lorraine ou de Genève, parle français, du droit de ses pères, par droit de naissance.

Les barbares, en envahissant l'ancienne Eburonie, y avaient rencontré, eux aussi un peuple façonné aux mœurs et au langage de Rome; et comme leurs frères de France, ils avaient bientôt abandonné l'idiôme tudesque, pour adopter, en le modifiant tous les jours, celui des vaincus.

Lorsque la langue s'est créée, pendant ce grand travail de décomposition et de formation qui s'est opéré du IXe au XIIIe siècle, le pays de Liége eut sa période romane; le dialecte populaire en a conservé de nombreux vestiges[1].

Au XIIIe siècle, le patois-wallon des bords de la Meuse, est encore l'égal, le *concitoyen* du dialecte de l'Ile de France; mais celui-ci déjà commence à prévaloir partout dans

---

[1] Voy. *Études historiques et littéraires sur le wallon*, par F. Henaux. Liége, Oudart 1843.

les provinces françaises; il ne tardera pas à rayonner et à prédominer par delà les populations qui ont avec ces provinces quelque communauté d'origine.

C'est ainsi qu'à Liége, au XIVe siècle, Jean Lebel, précurseur de Froissart, sait faire chansons et virelais; que Jehan des Prez d'Outre-meuse se met à translater du latin en franchois, ordonnées en rymes, les *anciennes chroniques et histoires de l'eschevêché de Liége*. Tous les deux, le dernier surtout, écrivent dans un parler naïf, mais qui reste fort éloigné de la langue gracieuse de leur contemporain, de l'immortel curé de Lessines.

Jean de Stavelot nous conduit au milieu du XVe siècle. Nous sommes aux temps héroïques des Six cents Franchimontois, à l'époque de Louis XI et de Charles-le-Téméraire. Liége, saccagé au milieu de ces querelles féodales, est longtemps à se refaire de ses ruines. Il se relève à peine que voici venir, plus désastreuses encore, les guerres dirigées par la sainte inquisition. Luther émancipe la pensée humaine,

en réveillant le principe oublié du libre examen. L'Europe est déchirée par les guerres de religion ; la principauté de Liége échappe à ces discordes sanglantes, parce que ses évêques veulent rester les fils soumis de l'église romaine. Néanmoins, ce pays, qui a commis à un collége de chanoines le soin de choisir son prince, conserve ses institutions d'essence démocratique. La place publique garde longtemps encore cette colonne du *Pin-rond*[1] qui représente les droits du peuple, mais qui montre au sommet le signe de l'Église.

Si à l'origine, dans tous les genres littéraires, on retrouve son influence, ici plus qu'ailleurs l'Église fera sentir son pouvoir. Elle s'emparera du sceptre qui dirige la pensée, pour la conduire à son seul honneur ou profit ; c'est elle qui dictera les terribles édits de 1582 et 1589, sur la censure et la profession de foi religieuse.

---

[1] Par corruption populaire, Perron.

7

Ce double caractère d'un gouvernement que le clergé considérait *comme sa vigne,* imprimera un cachet spécial aux œuvres liégeoises[1].

Pendant le XVIe siècle, pendant ce siècle à la fois si laborieux, si fécond et si troublé, trois princes laissent des souvenirs qui se perpétuent dans l'imagination du peuple.

Erard de la Marck, qui ouvre à peu près le siècle et règne jusqu'en 1538, édifie des palais, protége généreusement les arts; c'est le contemporain de Raphaël et de Léon X.

Gérard de Groesbeck, que vient visiter Marguerite de Valois, gouverne de 1564

---

[1] *Voy.* Épistre dédicatoire de *La Religion prétendue, des provinces Belgiques unies dés-unie,* dédiée au clergé, par L. Louis Duchâteau, liégeois. Liége, Christian Ouwerx, 1619. « Vous faites, dit ce moine fougueux, pour exciter les prêtres à combattre les idées propagées par le calvinisme, vous faites, en tant que clergé un estat à part : si la doctrine des calvinistes prévalait, cela serait aboly.... N'est-il pas donc nécessaire d'estre aux aguets sur les renardeaux qui veullent ainsi *dégaster vostre vigne?* »

à 1580, et demeure à juste titre célèbre par un code de procédure qui porte son nom; c'est le contemporain de Henri III et de Christophe de Thou.

Ernest de Bavière, successeur du cardinal de Groesbeck, est un prince élégant qui chérit *les muses* et leur sacrifie parfois. Il honore les poètes; mais, par ses édits, garotte la pensée; il prépare l'œuvre de despotisme accomplie plus tard par la main de ses neveux, de Ferdinand, puis de Maximilien de Bavière.

Ailleurs, que se passe-t-il à cette époque? Partout à son aurore, le XVIe siècle est le temps de cette grave érudition qui restaure les études grecques et latines. A Liége aussi, nous voyons les lettrés peu désireux d'entrer en communication avec *le populaire idiot;* ils le dédaignent, et n'écrivent guère en français. L'homme d'esprit et d'imagination préfère, comme le savant, donner à son livre, à sa pensée le *visage latin,* tandis que le peuple, toujours traînard s'en tient à l'ancien parler du XIIIe et du XIVe siècle, à ce français in-

forme appelé aujourd'hui le wallon, et qui fut, à peu de chose près, la langue de Jean d'Outre-meuse.

Cet amour du latin qui devait surtout persister dans une cour ecclésiastique, produisit, à la vérité, plusieurs générations de gracieux poètes latins ; mais il nuisit considérablement au développement de la langue française parmi nous. En 1567, suivant la remarque d'un étranger, de Guichardin, traduit par Belleforest, « les Liégeois parlent ordinairement *français;* mais, pour ce qu'ils sont entre la France et l'Allemagne et les Pays-Bas, leur langage est fort estrange et corrompu, quoiqu'ils taschent de jour à autre de le *polir et repurger* [1]. »

Toutefois cette épuration ne s'exécute que lentement; longtemps négligée, la langue vulgaire ne reprend vraiment quelque faveur qu'avec le règne d'Ernest de Bavière. L'emploi en devient plus général

---

[1] Voy. *Description des Pays-Bas*. Anvers. Plantin, 1582, p. 474.

comme langue écrite, en même temps que les jésuites expulsent les Hiéronymites des fonctions de l'enseignement.

Le retour à l'usage du français va s'opérer ainsi sous une double influence, sous le coup de l'érudition latine et bientôt du sonnet italien; assemblage singulier qui devait créer avant tout un langage obscur pour des lecteurs liégeois. La royauté française, en contractant des alliances italiennes, avait implanté en France cette littérature qui agit si puissamment sur toute l'Europe occidentale pendant la fin du XVIe siècle. « Dante, l'Homère du christianisme, s'éleva comme un colosse sur les limites de la poésie païenne, dont il conserva le grand caractère ; de la poésie chrétienne, dont il a toute la mystique profondeur. Arioste et le Tasse ne devaient naître qu'au XVIe siècle; mais Boccace et Pétrarque avaient brillé d'un éclat plus vif que les rois eux-mêmes [1]. »

---

[1] Voy. *Tableau de la littérature française au*

Le Sonnet, illustré par l'amant de Laure, était donc le genre auquel tout auteur semblait alors prédestiné. Aussi des témoignages poétiques de cette époque, subsiste-t-il particulièrement des sonnets de camaraderie; c'était la mode; nous ne nous plaindrions pas, s'ils valaient de longs poëmes.

Le premier en date est celui que Jacques Bouloigne adresse en 1555 à Boileau de Buillon, pour introduire le lecteur dans la *Sphère des deux mondes*. Gilles Boileau et Lambert Suavius crayonnent encore des dixains; mais tout auteur, bientôt, fera un sonnet où se glissera l'afféterie italienne des *concetti*. Sans doute les essais de ces poètes sont bien informes encore; prenons-les comme point de départ pour juger des progrès de la langue, pour assister en un mot au travail de son enfantement. Jusque-là d'ailleurs, Liége ne renferme pas d'im-

---

*XVI*e *siècle*, par M. Saint-Marc-Girardin. Paris, Didot, 1829, p. 4.

primerie dans ses murs; c'est en 1560 que ce puissant auxiliaire des lettres y est introduit par Gautier Morberius. C'est de là aussi que date en quelque sorte l'histoire de la littérature liégeoise au XVIe siècle.

Les époques littéraires ne commencent ni ne finissent avec les siècles. A ce moment surtout l'écrivain risque, s'il n'a des éclairs de génie, d'offrir au public une œuvre déjà vieillie, avant qu'elle n'ait été produite au grand jour. De 1550 à 1650, tous nos poètes, à part Breuché de la Croix, appartiennent à l'école du XVIe siècle; ce sont bien des disciples attardés de Ronsard, de Du Bartas surtout, dont la célébrité en nos contrées semble avoir dépassé la gloire du *Prince des poètes*. En 1629, on se souvenait encore de Bartas *le divin,* tandis que l'on semble ignorer Desportes et Regnier ; Laurent Mélart, en 1641, se trouve être le dernier venu de la *flotte* du XVIe siècle.

Ernest gouverne depuis 1581. Sa cour se compose de gentilshommes et de bourgeois lettrés. Certes, le courant qui règne

là, est poétique. Les grands seigneurs riment volontiers, et les belles dames recueillent leurs vers dans des albums que le temps a parfois conservés. Telle était alors Marie de Monpraet, dont le livre s'ouvrait par la signature d'Ernest[1].

Le prince a pour historiographe un poète, le premier de tous, Jean Polit; pour secrétaire, un autre poète, Dominique Lampson; pour gentilhomme de bouche, Philippe de Maldeghem qui met le *Pétrarque en rime française*[2]; pour gentilhomme de chambre, Lamoral de Landas qui versifie; enfin, s'il fallait grouper des noms, ils seraient nombreux; les recueils de Jean Polit attestent un commerce lit-

---

[1] Voy. *le Bibliophile belge,* t. II, p. 127.

[2] Bruxelles, Rutger, Velpius, 1600. *L'épître dédicatoire* est datée du mois d'aoust 1597. Voir sur le séjour de cet écrivain à Liége, un article inséré dans la *Revue trimestrielle*, vol. XII. Il ne fut pas le seul belge qui vint à cette époque se réfugier à Liége. Tel fut encore Jean Bosquet écolâtre de Mons. (Voy. *Études sur les poésies morales de Jean Bosquet*, par L. de Villers et A. Bara. Mons, 1856.)

téraire suffisamment étendu parmi la cour.

Le souverain est un évêque élégant et mondain, âgé de vingt-neuf ans; s'il aime, les amours restent secrètes; le poète liégeois ne célèbre pas le dieu malin. C'est à peine si Jean Polit ose risquer sur ce sujet un quatrain épigrammatique, André de Somme, nommer *Anne sa mie*. A la différence des Ronsard, des Desportes qui s'efforcèrent d'immortaliser leur Cassandre et leur Cléonice, nous ne voyons pas, au pays de Liége, de poète chanter sa maîtresse. Sous cet horizon sévère, l'amour, cette fleur exquise des sentiments délicats, ne peut s'épanouir au soleil; elle se cache sous les ombrages obscurs.

Beaucoup de ces rimeurs sont, du reste, des prêtres ou des moines; car là où le pouvoir suprême est confié aux dignitaires de l'Église, bientôt il ne se forme d'écrivains que parmi les clercs. La peur d'une censure armée du bras séculier, crée entre leurs mains un véritable monopole qui donne aux lettres un caractère ascétique et uniforme.

L'œuvre capitale du XVIe siècle, quoique bien mince, appartient à l'historiographe d'Ernest.

Dominique Lampson, André de Somme, Jean Castoran, Pierre Renson, Jean de Glen, Georges Thourin, dont on pourra lire des vers, sont des poètes de circonstance.

Jean Polit ainsi que Remacle Mohy, nous représentent seuls le véritable poète du XVIe siècle.

Nés tous deux vers 1555, l'un à Liége pour fréquenter la cour, l'autre à Rondchamps, en Ardenne, pour devenir prêtre, ils reçoivent et gardent des lieux qu'ils habitent, de leur première éducation, de leur profession même, une physionomie bien distincte qui se communique à leurs œuvres.

Tandis que le vers de Jean Polit reflète l'esprit, sinon la petite grandeur de la cour liégeoise, la poésie de Mohy est plutôt religieuse; elle est fraîche, pittoresque parfois comme l'Ardenne, originale comme la bruyère qui y grandit. Le pre-

mier n'emploie guère que le majestueux alexandrin; le second, au contraire, se plaît à se jouer dans le vers facile de huit syllabes, en y jetant d'aventure un mot qui rappelle le village natal.

Ils eurent, d'ailleurs, des destinées bien différentes.

Mohy, dépourvu de ressources, étudie seul, sans maître. Il se voue à la prêtrise, écrit beaucoup de vers, aujourd'hui perdus, des odes, des épîtres *imaginaires* ou *suasoriales* et meurt en 1621, curé assez obscur de Jodoigne.

Jean Polit va suivre les cours de l'université alors fameuse de Louvain; il en revient docteur en droit civil et en droit canon.

Sa fortune fut meilleure. En 1577 il avait adressé un sonnet à Marguerite de Navarre, lors du séjour de cette princesse à Liége. Il avait présenté l'année d'ensuite à Gérard de Groesbeck une pièce de vers, lorsque celui-ci reçut le chapeau de cardinal. Trois ans plus tard, en célébrant l'inauguration d'Ernest, il avait mérité le

titre et l'emploi d'historiographe. Depuis, poète officiel, il accompagne son maître dans ses nombreux évêchés, il le suit dans la guerre de Cologne, et rappelle chaque victoire ou chaque rencontre par quelque distique chronographique. C'était là, sans doute, sa manière d'écrire l'histoire.

Dès 1585, Jean Polit, jouit d'une grande autorité parmi ses contemporains de Liége, tous le prônent à l'envi ; quelques-uns vont jusqu'à le comparer à Virgile, à Cicéron ou à Homère. C'est lui qui régente le parnasse liégeois ; si Maldeghem traduit les sonnets de Pétrarque, c'est qu'il y est, dit-il, poussé par Polit :

« Qui, toujours m'amorçant par des discours divers,
Ne cessait d'insister que je fisse des vers. [1] »

En 1592, il rassemble les morceaux que « pour servir et obéir à son Altesse, il a successivement offerts aux princes qui, piéça, sont venus la veoir en sa cité de Liége. »

---

[1] Voy. le *Pétrarque en rime française* déjà cité.

Ces *Sonets et épigrammes* ne forment pas son meilleur titre littéraire; quoiqu'il se prétende *du tout éloigné de flatterie*, la plupart de ces pièces renferment de vains compliments que rachètent à peine l'esprit ou la grâce quand elle s'y trouve; nous les signalons pour y reprendre la physionomie du temps et constater les progrès de la langue.

Il publia, en février 1598, une œuvre plus sérieuse : la *Prognosie de l'Estat de Liége*. La littérature y devient l'expression des passions politiques de la bourgeoisie[1] et ainsi, du génie national. Polit était dans toute la force de l'âge; il avait quarante-quatre ans quand il offrit à Ernest ce poëme « comme un échantillon de quelque plus ample traité pour l'avenir. » Malheureusement, cette promesse ne semble pas avoir été tenue. Dès lors tout sou-

---

[1] « Et certes, il me souvient, dit-il, dans sa dédicace à Ernest, d'avoir alors remarqué, maints bons bourgeois, autant indignés de tel escrit que de la mesme trahison et surprinse. »

venir du poète disparaît, à part un quatrain de 1601, qui laisse, comme une dernière fois, flotter son nom avant de l'emporter vers le gouffre de l'oubli.

Le poète pourtant s'était flatté de l'immortalité. Un jour il avait dit, en faisant allusion à sa mort et à son pays :

« Cum mihi cara parens teneros concesserit ortus,
Sint mea non alio membra sepulta solo.
Atque aliquis tumulum viderit cum fortè viator,
Hac fruitur, dicat, jure Politus humo,
Illius ut gratus patriam dilexit... »

C'était comme son épitaphe qu'il préparait à ses contemporains. Sans doute ces voyageurs auront passé, et peut-être auront-ils cherché des yeux cette pierre que le poète osait espérer pour sa mémoire, tandis que nous, la postérité, nous ignorons même l'année de sa mort.

Certes, Jean Polit avait en lui la matière d'un poète; il ne manquait ni d'esprit, ni de feu, ni d'imagination. Son âme douce et mélancolique était animée de l'amour de la patrie. Si, dans ses vers la forme n'est pas toujours heureuse, ne l'oublions pas,

c'est que la langue était, en 1577, loin d'avoir atteint, au pays de Liége, la perfection qu'elle avait acquise en France sous la main de Desportes et de Bertaut. L'écrivain, à ce moment, doit pourvoir à la fois à l'idée et à l'expression de celle-ci; souvent il succombe à la tâche, et l'on demeure parfois étonné de la différence profonde qui existe entre telles œuvres françaises et latines d'un même écrivain; dans les unes vous rencontrez une élégance, une force, une véritable grandeur que vous chercheriez vainement dans les autres[1]. La langue résiste aux efforts même des plus habiles; tous ont besoin de dire aux poètes de France :

« Gentils et hauts esprits qui, dessous la banière
De Minerve, portez la couronne laurière,
Permettez, je vous prie, à ces miens simples vers,
Qu'ils se puissent monstrer de vos faveurs couverts;

---

[1] Voir dans la *Revue trimestrielle* vol. XXII (Bruxelles, avril 1859,) un élégant et judicieux article dû à M. Hyac. Kuborn, sur la vie et les *Œuvres françaises et latines* de Jean Polit.

Non que d'estre entre vous autrement je me fonde,
Fors ainsi qu'au soleil, l'ombre l'homme seconde[1].»

Cependant la *Prognosie* donne à Jean Polit une véritable originalité au milieu de ses contemporains; elle peut, comme antithèse catholique, se placer en regard de l'Épopée calviniste, des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné.

Le 5 février 1595, la citadelle de Huy avait été surprise par un coup de main de l'aventureux gouverneur de Breda, de la Herangière. C'était, semble-t-il, un point d'appui offert par les calvinistes hollandais aux partisans des idées nouvelles dans la Principauté; car, à la même heure, se répandait dans la cité liégeoise un pamphlet destiné à soulever le peuple contre le gouvernement épiscopal; cet appel aux armes promettait de « *Maurice et de Hollande secours.* » Écrit à l'occasion de ces tentatives, ce poëme fut, j'imagine, publié à cause des émeu-

---

[1] Voy. le *Pétrarque en rime française* déjà cité.

tes de 1597, qui, selon l'expression de Mélart, firent *avoler* le Souverain dans la Principauté.

Quoiqu'il en soit, le poète, dans une vive apostrophe à ses compatriotes, se donne pour mission de les mettre en garde contre les nouveautés politiques. Tout en indiquant les dangers qu'ils courent s'ils se laissent séduire par les idées révolutionnaires, il leur dresse le tableau des libertés antiques dont à juste titre ils peuvent s'énorgueillir. Pour l'exciter au maintien de l'ordre établi, il rappelle au Liégeois et ses droits politiques et les hauts faits de son histoire. Quoi, s'écrie-t-il, enfin dans son élan patriotique:

« Quoy ! n'es-tu pas issu de ces braves Tongrois
Et de ces Eburons, qui, libres sous leurs lois,
Des Belges renommez conquirent le domaine
Avant que l'on parlast de la vertu romaine?
Longtemps avant César, tes pères valeureux
Rompirent Marius, consul chevaleureux
Dans sa propre Italie, et de tant de batailles
Encores sont tesmoins les antiques médailles.
Souviene toy, Liégeois, que tes hardis soudars
Arrachèrent guerriers les romains estandars,

Bien proches d'afranchir contre la destinée
Du grand Jules veincoeur la Gaule infortunée [1]. »

Ce coup d'œil politique et historique est certes la partie la plus originale de l'œuvre; c'est ce qu'il intitule *Prognosie*.

A cet endroit le caractère du poëme change et la réponse, c'est-à-dire l'invective satirique commence. Et, comme l'oiseau qui descend vers la terre, le poète va replier ses ailes chaque fois qu'il s'attaquera à son adversaire; puis, l'abandonnant, il élèvera de nouveau son vol pour remonter vers les régions plus sereines de son idéal.

C'est que, combattant les causes de la révolution, Jean Polit lutte ici pour ainsi dire corps à corps avec son adversaire. A mon sens, il ne lui répond pas toujours avec un égal bonheur. Ainsi, quand on lui oppose

« Que les prestres
Attrapèrent les biens meilleurs de nos ancestres,
Par fallace, et par dol couvert de sainteté,
Et qu'ils les doivent rendre à la postérité, »

l'arme de la raillerie me semble, dans sa

---

[1] Voy. la *Prognosie* dans ce recueil.

main, se retourner contre lui, lorsque Polit ajoute, après avoir accepté ironiquement cette nouvelle, comme un heureux message :

« Mais de grace, comment pourons-nous reconaître,
Ce dont depuis mille ans le clergé se fit maître! »

Il est plus heureux dans sa défense des juges et du barreau de Liége, qui surent toujours honorer le droit et la justice.

Le poëme se ferme par une prière à Dieu, au profit de l'église universelle et par des vœux en faveur du prince dont il est l'historiographe.

Catholique, courtisan et bourgeois, Jean Polit a su louer le prince, en se souvenant du peuple et de la liberté, user de la satire avec une certaine mesure, tout au moins sans fanatisme[1]. Sachons-lui gré d'être resté à peu près humain, au milieu d'une époque où un prince-évêque

---

[1] Comparer la *Bellone Belgique*, par Henri de Wachtendonck. Anvers, Antoine Thielens, 1596. Voir sur ce recueil satirique un article inséré dans la *Revue trimestrielle*, v. xx, p. 169.

autorisait ses inquisiteurs à faire périr, après les plus affreuses tortures, un moine Jean Delvaux, convaincu de crime de *sorcellerie*.

Ce poëme, tel qu'il est, peut se ranger parmi les œuvres satiriques du XVIe siècle dignes de remarque. Si, comme Ronsard, le poète liégeois forge ou éclope des mots, il évite assez souvent l'hiatus et les enjambements; s'il use souvent d'inversions forcées, si, par la tournure de la phrase, plutôt que par l'emploi des mots, sa muse *parle quelquefois latin*, il sait, par un procédé qu'il se crée, aiguiser son vers de la pointe railleuse aussi bien que lui prêter une réelle grandeur. S'il n'eut pas, comme Malherbe, son illustre contemporain, le *sentiment du style en poésie*, Jean Polit n'en contribua pas moins à polir considérablement la langue en usage au pays de Liége.

Ernest était mort en Westphalie, le 7 février 1612. Son neveu et successeur qui devait passer sa vie presque entière hors de la Principauté, n'hérita point de

ses goûts littéraires. Nourri de la politique allemande, imbu dès l'enfance des idées despotiques de son temps, Ferdinand ne sut que détruire un à un les antiques priviléges de la nation, en faisant tomber d'illustres têtes. Il gouverna trente-huit ans, et durant vingt-trois années il résida six mois à peine dans la cité liégeoise. Un tel abandon, à une époque où tout poète croyait ne pouvoir vivre qu'à la cour, devait peu favoriser le développement de l'esprit littéraire qui s'était montré à la fin du XVIe siècle. Aussi voyons-nous cette vie que nous avons essayé de ressaisir, s'éteindre peu à peu. Les liens qui existaient sous Ernest sont rompus; les poètes en désarroi ne savent plus à qui s'adresser. Éloignés les uns des autres, ils chantent loin des yeux du souverain qui les inspirait. Tandis que le peuple chansonne ses princes ou *complaint* ses magistrats, la poésie devient l'écho de sentiments intimes ou de douleurs privées.

Jean Polit eut pour successeurs Denys Coppée et Pierre Bello, assez triste legs

du triste règne de Ferdinand de Bavière. Coppée écrivit beaucoup de vers et de tragédies, où *l'on ne voit qu'assassinats et corps emmoncelez les uns sur les autres.* Dans le prologue de la sanglante tragédie de N. S. Jésus-Christ, l'auteur prend soin de nous avertir que, s'il a lu Homère et Ovide, il n'y a rien pris; certes on ne le voit que trop. Sans force tragique, le contemporain d'Alexandre Hardy ne manqua pas seulement de goût au point de vue de l'art dramatique, mais encore il avait fait de l'art des vers le métier le plus étrange, en lui imposant les entraves les plus bizarres. Laissons lui l'honneur d'avoir écrit à Liége le premier pour le théâtre; ses pièces, d'un caractère religieux qui s'appropriait à l'esprit et au gouvernement de la nation, y obtinrent, dit-on, un très-grand succès[1].

Plus de verve et de naturel se rencontraient dans des poèmes publiés par deux

---

[1] Voy. *Mélanges historiques et littéraires*, par M.-L. Polain, Liége, 1839.

capucins en 1629, sur la mort du dernier fils de Pierre Curtius. Certes, il ne faut pas comparer aux stances de Malherbe, ces vers des deux admirateurs de Du Bartas :

« Voylà comme le ciel des ouvrages plus beaux,
A l'advis de nos sens, injustement dispose ;
Tuant les rossignols, il laisse les corbeaux,
Espargnant les buissons, il moissonne la rose. »

1630 était l'année même où l'on réunissait à Paris les œuvres du grand réformateur; son influence allait seulement se répandre au dehors. En 1635, ses plus vaillants champions parlaient encore avec une secrète révérence de Ronsard et de Dubellay; et soutenaient timidement qu'à l'exemple de Desportes, de Bertaut, du cardinal du Perron « qui avaient adjousté à la poésie la politesse de laquelle ils étaient capables, Malherbe avait bien pu chercher de nouvelles grâces pour parer les muses qu'il voyait si cruellement négligées et les retirer d'entre les mains de tant de petits monstres qui les déshonoraient [1]. »

---

[1] Voy. *Discours sur les œuvres de Mr Malherbe,*

La réforme poétique, très-lente à s'établir à Paris, était bien loin d'être accomplie dans le pays de Liége. Heureusement, vers cette époque, par l'un de ces accidents communs dans la vie des poètes, il nous vint de France probablement, un disciple de ce maître difficile, un autre Racan qui devait effacer la vieille rouille, imprimée à notre poésie. Edmond Breuché de la Croix, né certainement hors de la principauté, et selon toute apparence à la fin du XVIe siècle, publiait à Liége, en 1642, un recueil de Bergeries, sous le titre de *Divertissement d'Ergaste*[1].

Prêtre banni de son pays, fixé à Flémalle, aux portes de la Cité, comme con-

---

dans les *Œuvres de messire François de Malherbe, etc.* 3me édition, Troyes, Jacques Balduc, 1635. Cet essai de critique est très-curieux en plusieurs points.

[1] Ce recueil contenait les pièces suivantes :

Les bergers du rivage de la Meuse présentant le livre à Monseigneur le prince de Gavre, sous le nom de Cloridon (vers).

Le Malheureux content, ou le divertissement d'Er-

servateur des priviléges de Malte, il y célébra les beaux rivages de la Meuse, pour tromper les ennuis qui assiégeaient son âme. Il fit mieux encore; il ouvrit là une académie de jeunes gentilshommes qu'il semble avoir modelée sur l'Académie royale, établie en la Vieille rue du Temple, à Paris.

Cet institut, dont les *règlements et pratiques* forment un véritable code de politesse chrétienne, ne dut pas être sans influence sur le goût et la mode vers le milieu du XVIIe siècle. Les élèves n'y apprenaient pas seulement la langue française, les éléments du latin, de la géographie et des mathématiques; c'était

---

gaste avec les bergers du rivage de la Meuse (poème).

Le Paradis des anges de la terre (vers).

Le Sainct désert de Marlagne proche de Namur, habité par les révérends pères Carmes déchaussés (poème) suivi de trois petites pièces :

Les Pères du sainct désert de Marlagne aux séculiers qui les y visitent.

Sur la principale fontaine du sainct désert de Marlagne.

Sur la porte du sainct désert de Marlagne.

La Maison d'Aristée (prose).

avant tout une école d'un genre précieux, où tout se pratiquait suivant certaines règles qui voulaient toujours être exquises. Directeur délicat, Breuché allait jusqu'à mettre en vers les commandements de Dieu, jusqu'à rimer les prières des jeunes académistes. On ne pouvait, semblait-il alors, s'adresser à Dieu en un langage moins précieux qu'aux hommes. « Toutefois, le soin principal du directeur sera, dit-il, de leur apprendre à bien faire plutôt qu'à bien parler, et l'un et l'autre, s'il se peut; à corriger plus volontiers une passion déréglée qu'une mauvaise phrase latine, ou une locution française impropre. » Breuché enfin se propose « d'élever leur âme et leur corps, de sorte qu'ils se tiennent droits devant Dieu et devant les hommes[1]. »

Cela se disait en 1653. Ce trait rappelle assez que nous sommes à la veille de la *Jour-*

---

[1] *L'académie de Flémal, au pays de Liége*, établie par le sieur Edmond Breuché de la Croix. Liége, B. Bronckart, 1653.

née des Madrigaux, et au milieu de cette époque où dans les réunions du *samedy,* mademoiselle de Scudery se nommait Sapho; Conrart, Théodamas; Pelisson, le berger Acante.

L'esprit du temps était tourné aux pastorales, et Racan y avait réussi. Breuché suit la mode. Dans son poème, le *Malheureux content,* il chantera les plaisirs calmes des champs; et dans ces futiles divertissements avec les bergers du rivage de la Meuse, il s'appellera Ergaste; le prince de Gavre sera le Berger Cloridon; le commandeur de Malte deviendra Alcandre.

Breuché eut tous les défauts, mais aussi posséda toutes les qualités de l'hôtel de Rambouillet. Il communiqua à la langue en usage dans la Principauté, une délicatesse, une élégance, une pureté même inconnues jusque-là; il la dégagea presque entièrement de l'archaïsme qui la revêtait encore. A tout prendre à ce moment, et dans une mesure générale, la langue qui s'écrit dans le pays de Liége n'est plus

inférieure à celle de Paris, de Paris dont l'Académie va désormais fixer, par des règles en quelque sorte officielles, les formes et le dictionnaire de la langue.

Comme Racan, Breuché chante surtout, la solitude, les bergers et les bois; mais la fadeur de ces bergeries, au moins dans le poème du *Malheureux content,* est relevée par une vive satire des cours du XVIIe siècle :

« Croyez que pour mes yeux la cour n'a plus d'attrais,
Et que j'en suis sorti pour n'y rentrer jamais;
Que j'en hay les soupçons, les fourbes, les con-
[traintes,]
Les ris dissimulés, et les tristesses feintes.
Les complots des mutins, leurs desseins factieux,
Me donnent de l'horreur et me sont odieux.

. . . . . .

C'est où le vice règne, et l'innocence endure,
Où le luxe et l'orgueil corrompent la nature,
Où l'extravagant plaît et le sage fait peur,
Où le plus politique est le plus grand trompeur,
Où l'on oyt des méchants les langues serpentines,
Boufonner hardiment des vérités divines;
Faire des sacrements un insigne mépris,
Et tenir les plus sains pour de foibles espris;
Se moquer de la foy, en dire des blasphèmes,
Choquer impudemment les volontés suprêmes,
Faire de l'Évangile un discours fabuleux,

Et croire seulement aux faux rapports des yeux,
Se vanter des péchés, faire gloire des crimes,
Et de même qu'aux Dieux leur offrir des victimes;
Voilà l'air infecté qu'on respire à la cour. »

Si l'on compare ce passage aux fragments de Coppée, de Bello, des capucins ou de Gilles de Rasyr, un progrès très-notable se constate dans la langue. Là, elle est rocailleuse, archaïque, ici, nette, délicate, poétique. Cette pièce, d'environ trois cent cinquante vers, offre malheureusement des longueurs, des retours d'idées, que l'on aimerait à faire disparaître si la volonté de l'auteur ne devait être respectée, quand il a lui-même revu ses œuvres.

Pour sauver son nom de l'oubli, il ne fallait à Breuché qu'être plus en vue de la postérité. En 1653, il se plaçait par cette hymne, parmi les poètes lyriques dont on se souvient encore.

« Notre voix te bénit, notre cœur te révère,
Grand Dieu, souverain maître, inconcevable père,
Tes enfants répandus en cents climats divers,
T'adorent comme Roy de ce grand univers. »

Et aujourd'hui en relisant cette paraphrase du *Te Deum*, on conçoit très-bien qu'un jeune gentilhomme, Blaise-Henri de Walef ait pu, vingt-cinq ans plus tard, adresser à Boileau une épître dont celui-ci trouva les *vers merveilleux*[1]; mais l'on ne s'étonnera plus avec ce sévère législateur du *Parnasse*, « qu'un homme nourri dans le pays de Liége ait pu, vers 1677, deviner tous les mystères de la langue française[2]. »

A cette époque, il ne manqua à Liége, comme aux autres provinces belges, pour

---

[1] Voy. *Walef, sa vie et ses écrits*, par Hyac. Kuborn, dans les *Soirées bruxelloises*. Bruxelles, Decq, 1854.

[2] Voici toute entière la *réponse* de Despréaux : « Monsieur, si l'histoire ne m'avait point tiré du métier de la poésie, je ne me sens point si épuisé que je ne trouvasse encore des rimes pour répondre à une aussi obligeante épître que celle que vous m'avez adressée; ce serait par des vers que j'aurais répondu à d'aussi excellents vers que les vôtres; je vous aurais rendu figure pour figure, exagération pour exagération, et en vous mettant peut-être au-dessus d'Apollon et des Muses, je vous aurais fait voir que

donner de la splendeur aux lettres, qu'un prince éclairé qui les protégeât d'une manière efficace. Mais tel n'était pas Maximilien, le ravisseur des libertés publiques.

---

l'on ne me met pas impunément au-dessus des Orphées et des Amphions; mais puisque la poésie m'est en quelque sorte interdite, trouvez bon, Monsieur, que je vous assure en prose très-simple, mais très-sincère, que vos vers m'ont paru merveilleux, que j'y trouve de la force et de l'élégance et que je ne conçois point comment un homme nourri dans le ..... ait pu deviner tous les mystères de notre langue.

Vous me faites entendre, Monsieur, que c'est moi qui vous ai inspiré; si cela est, je suis dans mes inspirations, beaucoup plus heureux pour vous que pour moi même, puisque je vous ai donné ce que je n'ai jamais eu; je ne sais si Horace et Juvénal ont eu des disciples pareils à vous, mais quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs, voilà un endroit par où je les surpasse.

J'aurai toute ma vie une obligation très-sensible à M. le marquis de Dangeau, de m'avoir procuré l'honneur de votre connaissance; il ne tiendra qu'à vous que cette connaissance se convertisse en une très-étroite amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que moi, Monsieur, votre, etc., (V. *Œuvres nouvelles de M. le baron de Walef*, divisées en six tomes, in-12. T. V. Liége, Everard-Kintz, 1731.)

Un prince national mieux que ces évêques venus de Bavière, eut compris que l'illustration d'un peuple est dans l'avenir le plus sûr garant de son indépendance, dans le présent, la marque la plus virile de sa nationalité. Il eut, entre toutes les gloires, envié pour son pays l'éclat qui jaillit des lettres et des arts, le seul dont pussent briller de petits états comme étaient nos provinces, avant que, toutes, elles fussent réunies dans le puissant faisceau de l'unité nationale accomplie en 1830.

N. PEETERMANS.

25 mars 1859.

GILLES BOILLEAU DE BUILLON.

(*Boileau de Bouillon.*)

Près le milieu du quatorzième siècle, le nom de *Boileau*, que le fameux satirique français devait rendre un jour célèbre, se lit dans plusieurs Chartes du pays de Liége. Encore de nos jours, le même nom se rencontre assez fréquemment dans cette contrée. Le lieu où naquit *Gilles Boileau de Buillon* n'est pas connu avec certitude[1] ; quant à l'épo-

---

[1] La Croix Du Maine, contemporain de Gilles Boileau, assure que celui-ci est né à *Bouillon en Lorraine, près de Mezières*, ville qui a été pendant des siècles en la possession des princes-évêques de Liége. Le fait est possible, mais peut-être n'est-ce qu'une conjecture puisée dans le surnom de *Buillon*, car déjà son grand-père *Jehan Boileau*, était qua-

que de sa naissance, on peut la placer vers le commencement du seizième siècle. Quoiqu'il en soit, cet auteur dit lui-même, qu'il était originaire de Liége, et qu'il y passa plusieurs années. Nous avons donc cru pouvoir donner quelques vers de *Boileau* avec ceux de *Lambert Suavius* et de *Jacques Boulogne,* les poésies de ces trois personnes ayant paru ensemble dans la *Sphère des deux mondes*. C'est grâce seulement à leur date ancienne que ces vers, en petit nombre d'ailleurs, trouvent place ici; Gilles Boileau ne possédait aucune de ces qualités qui font le poète.

Né d'une famille noble, qui devait probablement son surnom à ce fait que ses ancètres avaient figuré parmi les chatelains défenseurs du château de Bouillon, Boileau raconte qu'il embrassa d'abord la

---

lifié de *Buillon*, ainsi que le frère de celui-ci, *André Boilleau de Bullion, seigneur de Potière la Haulte*. Tous deux furent citoyens de Liége et capitaines liégeois. Gilles était wallon bien certainement, puisqu'il s'excuse auprès du lecteur en le priant de prendre en bonne part son *ramage wallon*.

carrière des armes. Il parcourut de nombreux pays et acquit un grand nombre de langues, ainsi que ses ouvrages en fournissent la preuve. Entre toutes, c'est à la langue espagnole, alors en faveur à la cour de Belgique, qu'il donnait la préférence, de telle sorte « *qu'à grande peine il pouvait user d'autre langage.* »

Gilles Boileau servit dans les armées de l'empereur Charles Quint en qualité de « *payeur et commissaire député aux monstres,* » c'est-à-dire aux revues. Plus tard il fut nommé commissaire et contrôleur de Cambray; mais tombé en disgrâce, on ne sait pour quel motif, il perdit cet emploi.

Depuis lors Boileau fit usage de sa plume pour vivre; réduit aux expédients, *les urgentes nécessités,* suivant son expression, *lui chaussant les esperons de près,* il embrassa presque tous les genres de littérature; il eut recours même à l'astrologie judiciaire et à la publication de pronostics.

Sa carrière d'homme de lettres s'ouvre d'abord en France; il est à Paris pendant

les années 1550 et 1551. En 1555 on le retrouve en Belgique, où il parait avoir passé le reste de sa vie, principalement à Anvers.

L'époque de la mort de Gilles Boileau est incertaine; il mourut probablement vers 1560 et à coup sûr vivait encore en 1559.

On connait de lui :

I. *Commentaire du seigneur Don Loys d'Avila, contenant la guerre d'Allemaigne, faicte par l'empereur Charles V, es années* 1547 *et* 1548, *mis d'Espaignol en François par Gilles Boilleau de Bullion, par ci-devant commissaire et contrerolleur de Cambray, Paris, Vincent Sertenas et Jehan Longis,* 1551, in-8° de 318 pages, une grande carte de l'Allemagne et 56 feuillets pour *les Annotations ou Scholies.* Ces dernières sont de Boileau.

II. *Le* IXe *livre d'Amadis de Gaule, commençant : Florisel de Niquée, traduit de l'Espagnol par Gilles Boileau, Paris, Vincent Sertenas* 1552, *in-folio.*

Il a paru une autre édition, revue par

Cl. Colet, et sous le nom de celui-ci, ce dont Boileau s'est plaint très amèrement.

III. Une traduction de l'allemand du traité *d'Albert Dürer sur les fortifications.*

IV. Une traduction du latin des *mémoires de Sleidan, sur la tactique et la levée du siége de Metz en* 1552.

On ignore si ces deux traductions ont été imprimées. Il existe une édition d'une traduction française du premier de ces ouvrages, Paris, Wichel, 1535, in-folio. Serait-ce celle de Boileau?

V. *La Sphère des deux mondes, composée en françois par Darinel, pasteur des Amadis, avec un épithalame (en Espagnol) que le mesme autheur ha faict sur les noces et mariage de D. Philippe, roy d'Angleterre, par G. B. D. B. C. C. de C. N. L. Oubli* (Gilles Boileau de *Bouillon*), *Anvers*, Je. Richart, 1555, pet. in-4°, de 4 et 57 feuillets avec gravures sur bois et cartes géographiques.

Ce livre est rare et recherché[1]. Feu

[1] Un exemplaire fut vendu jusqu'à 65 francs à la

M. de Reiffenberg l'a décrit d'après un exemplaire incomplet de la Bibliothèque royale de Bruxelles, auquel manquait la seconde partie. Voyez le *Bulletin du bibliophile belge*, t. v, page 19.

Le savant Brunet se trompe également en ne lui donnant dans son excellent *Manuel* que 57 pages. Il range ce livre parmi les poèsies françaises; il l'eut mieux placé dans les ouvrages de cosmographie et de géographie. Les vers médiocres qui s'y trouvent ne devaient servir qu'à adoucir la voie de la science.

VI. *Petit traicté des causes criminelles extraict des loix impérialles* etc. En Anvers, chez Jehan de Laet, 1555, petit in-8°, de 76 feuillets non chiffrés.

La dédicace, fort curieuse, est adressée à *Mes Seigneurs le Mayeur et quatorze Eschevins de la cité de Liége,* et signée *Gilles Boileau de Buillon.*

L'exemplaire de ce livre que j'ai par de-

---

vente de M. Borluut de Nortdonck, à Gand, en avril 1858.

vers moi est relié avec les deux suivants, que l'on pourrait peut être attribuer au même auteur.

VII. *Les exceptions de droit, c'est-à-dire les défenses, par lesquelles un défendeur s'aide contre le demandeur* etc. Anvers, Jean Bellère, 1559, petit in-8°, de 114 pages et 2 feuilles de table.

VIII. *La manière pour demener un procès, apprenant comme une cause doit estre deduite et menée à fin, pardevant justice;* Anvers, Jehan Bellère, 1559, petit in-8°, de 134 pages. Ces deux compilations sont anonymes; elles n'ajouteraient rien d'ailleurs à la réputation de Boileau.

IX. *Prognostication pour l'an de nostre Seigneur* 1558, *calculée sur le méridien de la très renommée cité de Liége par M. Gilles de Buillon, mathématique.* Imprimé à Anvers, en la rue de la chambre, au faucon blanc, par moy Jehan Withage (1557) petit in-4°, goth. de 4 feuillets.

X. *Prognostication pour l'an de nostre Seigneur,* 1560, *calculée etc.*, (comme ci-dessus) *imprimé à Anvers, chez Je-*

han Withage l'an 1559, petit in-4°, goth. de 4 feuillets.

XI. On cite encore sous le nom de *Gilles Bullion, Belge, une carte géographique de la Savoie,* publiée à Anvers en 1613 et à Amsterdam en 1619, in-folio.

C'est là sans doute une œuvre posthume, mais peut être aussi avait-il paru une édition du vivant de l'auteur.

GILLES BOILLEAU DE BULLION (1555).

A LA ROYNE MARIE DE HUNGUERIE.

A la divine excellente Emperiere
Seur de Cesar, *et Juno sur la terre,*
Qui nous regit par doulceur singuliere
Au Pays-Bas de charité summaire.
J'ay dict ton nom Princesse débonnaire
Tesmoing m'en est l'Infant Florisel.
Plaise toy las, veoir ung cœur se desplaire,
Et à tes pieds pleurer ton Darinel.

AUX DEMOISELLES DE LA COURT.

Nymphes à vous d'ung genoul bas fleschy,
Bonnet en main, et la teste inclinée,
Feray l'honneur du lieu ou suis icy.
Pour n'estre la obstant ma destinée,
Las mes dames de la Royne sacrée,
Qu'une de vous prenne l'affection,
De dire ainsy de sa bouche sucrée,
Las madame!..... ce pauvre de Buillon!
Car le faisant ma musette emboutée
D'yvoire fin, et d'argentez tuyaux,

Fera ung bruyt qu'on ora la sonnée
De la tyrel plus fort que chalumeaux,
Retentissant doulcement montz et vaulx
De si bon cœur que Brame *fut bramée ·*
Ah mon doulx mal! ah peines et travaulx!
Pourquoy t'ay-je derechef là nommée?

Et si par cas sa Majesté ne veult
Nous escouter, estant trop courroucée,
Temporizons jusques à ce qu'on peult
Trouver moyen de meilleure abordée.
Ou soit au temps que fera son entrée
Le prince Roy, sans nous précipiter,
Si dressons lors requeste bien fondée,
A (lui qui est) ce fils de Juppiter.

LA FRANCE.

Troys Gaulles voy, l'Aquitaine, Celtique,
Et celle qui vault en force, en honneur
Les autres deux, nommée la Belgique,
Qui d'un roy Franc ont jadis eu tel heur
D'avoir renom et couronne en haulteur,
Plus qu'autre nulz, par l'universel monde.
La forte part possède l'Empereur,
Qui en pouvoir à nul autre seconde.

JACQUES BOULOIGNE.

Les renseignements sur Jacques Boulogne ou Bouloigne manquent absolument. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il était Liégeois, et vivait en 1555.

Jacques était peut être le frère, et très probablement le parent d'Olivier Boulogne, qui florissait vers la même époque. Celui-ci, bon architecte, remplit, le premier, les fonctions de greffier du conseil ordinaire, institué par Erard de la Marck, prince évêque de Liége. Il était très versé dans l'architecture, et avait ramassé des matériaux sur l'histoire de Liége[1].

Quant à Jacques Bouloigne, il est connu

---

[1] De Villenfagne, *Mélanges historiques* de 1810, pages 90 et 91.

par la mention qui en est faite dans les bibliothèques françaises de Duverdier et de Lacroix du Maine. Cette mention a été mal interprétée par plusieurs biographes qui prétendent que les poèsies de Bouloigne ont été *recueillies* et publiées à Anvers, en 1555, avec celles de Gilles Boileau. Or, toutes ces poèsies se bornent aux deux petites pièces qui se trouvent en tête du traité *de la sphère des deux mondes*.

Lacroix du Maine insinue que Bouloigne avait écrit d'autres poèsies, ce qui est fort possible; mais elles n'ont probablement jamais été imprimées. D'ailleurs, le faible spécimen qui nous reste de son talent poétique, n'est pas de nature à nous faire éprouver un regret bien amer de la perte de ses autres productions littéraires.

SONNET DE JACQUES BOULOIGNE, LIÉGEOIS (1555).

L'architecteur de la machine ronde
A l'animal a le regard donné
En contre bas; mais a l'homme ordonné
La face haulte en ce terrestre monde
Pour contempler d'affection profonde
Envers le ciel de clairs flambeaux orné,
Là où son lieu luy est prédestiné
Après le cours de cette vie immonde.
Regardons donc ceste circonférence
Et le pouvoir de Déité immense,
Qui tant d'astres esclairans tient en serre,
Et ont effect sur nos corps terrificques.
Avoir devons sans pensées oblicques
Les yeulx au ciel, non pas en la terre.

DIXAIN DE LUY MESMES.

Amy lecteur, si tu veux bien prévoir
Ce que contient ceste ronde machine,
Et quel discours le firmament peult avoir,
Les mouvemens que faict en chascun signe
Le clair Phebus, quand il monte et décline,
Et l'éclipse par les cours ordinaires

Que doibt avoir l'un des deux luminaires,
Le cheminer des astres erraticques,
Contre poussans par voyes fort contraires,
Voy les icy, si bien tu les praticques.

LAMBERT SUAVIUS.

Cet artiste est né à Liége, probablement dans les dernières années du XVe siècle. *Zutman* (*Ledoux*), était le véritable nom de sa famille, originaire de Maestricht; plusieurs membres de celle-ci avaient été avant lui, artistes de père en fils.

On ne connait aucune circonstance de la vie de Lambert Suavius, qui fut à la fois peintre et graveur; Vasari en parle avec éloge en cette dernière qualité. Quelques vers, insérés dans la *Sphère des deux mondes*, prouvent que Suavius cultivait aussi la poèsie; en cela il ne faisait que suivre l'exemple de Michel-Ange, de Raphaël et de tant d'autres illustres artistes. Dans ce beau siècle tous les arts marchaient de front.

On a parfois confondu Lambert Suavius

avec le fameux Lambert Lombart, peintre Liégeois qui avait épousé la sœur de Suavius. Selon de Villenfagne celui-ci mourut, dans un âge avancé, plusieurs années avant Lombart; il ajoute qu'après 1554, il n'est plus question de lui[1]. Cependant les pièces citées ici montrent qu'il vivait encore en 1555, et qu'il devait être bien accueilli à la cour de Bruxelles. En effet Gilles Boileau comptait sur son intercession pour se remettre en faveur auprès de la reine-gouvernante, Marie de Hongrie : « *Mais il est plus tost intentif de vous faire un notable service par le moyen de Maistre Lambert Suavius et Jehan de Schottis, qui besognent tous deux en vostre court.* »

La vie de Suavius se prolongea même au moins jusqu'à l'année 1567, puisqu'on a une gravure de lui qui porte cette date[2].

---

[1] Voyez *Mélanges de littérature*, 1788, pages 115, 116 et 150, *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liége*, t. II, pages 281, 284 et 299.

[2] *Nagler, neues allgemeines Künstler-Lexicon*, t. XVII, pages 553-556.

DIXAIN DE M. LAMBERT SUAVIUS,

second Appelles à graver au burin (1555).

Quiconque voit l'admirable grandeur
De tous les cieulx illuminans la terre,
Leurs mouvements cheminans en rondeur,
Puis leur facteur, qui tel circuyt enserre,
L'homme vivant contre ce, n'est qu'un verre;
Et toutesfois, pour tel œuvre comprendre,
Le grand facteur donne à l'homme d'entendre
La profondeur de noble astronomie
Parquoy devons à tel art prétendre,
En déchassant ignorance endormie.

Nil DEO Suavius.

SUAVIUS ENCORES.

Amy lecteur, ly cest'œuvre sphéricque
Et tu verras très belle conférence
Pour approcher des cieulx la théoricque
Par les beaux vers dont tu vois l'apparence
Lors cognoistras sans quelque différence,
Tous les secretz des secretz de la Sphère;

Car sagement la terre au ciel confère
Ce noble autheur, qu'on nomme Darinel
Des Amadis, qui doucement refère
Un bien doulx traict, cerchant don Florisel.

JEAN POLIT.

On possède très peu de renseignements sur la vie de cet homme de talent, dont le nom même se trouve écrit de façons bien différentes, tant par d'autres que par lui même : *Poly, Le Poli, Polit, Polite, etc.* en latin *Politus*. Ce nom tire probablement son origine du prénom Hippolyte, dont il n'est qu'une abréviation. Il naquit en ou vers l'année 1554, car il assure dans un sonnet *sur le trépas de monseigneur de Groesbeck,* qu'il est du même âge que le prince Ernest de Bavière[1]. Après avoir déploré la mort du cardinal de Groesbeck, son maître :

[1] Ernest est né le 17 décembre 1554; c'est donc à tort que les biographes de Polit placent la naissance de celui-ci vers l'année 1540.

Dont jeune je chantais son nom et sa prouesse
Or adieu donc l'espoir de ma tendre jeunesse,

Il ajoute :

Reprend cœur et courage, un grand prince
[*viendra*
Du même âge que toi, *qui content te rendra*
Souvent après un mal, vient meilleure avanture.

La qualité de *Leodius* que Polit prend dans ses écrits latins ferait penser qu'il vit le jour plutôt dans les environs de Liége que dans cette ville même; mais plusieurs allusions contenues dans ses vers nous font supposer ici une exception à l'usage, et croire à la naissance du poète dans la capitale de la principauté.

Jean Polit fit ses études à Louvain, d'où il date plusieurs pièces de vers, et se voua à la jurisprudence.

Vivant sous les règnes des princes-évêques Gerard de Groesbeck et Ernest de Bavière, deux princes qui chérissaient les lettres et les favorisaient, il devint, ainsi que beaucoup d'écrivains français de la même époque, un poète courtisan, un

véritable poète officiel. On le voit complimentant en vers les personnages de distinction qui arrivent à la cour de Liége; il célèbre de la sorte Gérard lorsqu'il est élevé au cardinalat, déplore la mort de ce prince et salue Ernest lors de son élection, de son inauguration, ou d'un retour de voyage. Si l'esprit de sédition montre la tête, il se pose en défenseur de l'autel et du trône.

Polit fut nommé historiographe par Ernest et cultiva avec succès, non seulement les Muses latine et française, mais encore la poèsie italienne[1].

---

[1] Voici, comme échantillon de sa muse italienne, un sonnet adressé par lui à Ernest, et qui se trouve à la suite de la *Prognosie*, publiée en 1598 :

A Sua Altezza Sonetto.

In sublime altezza, placida vista,
Mansueto ascoltar, risponder grato,
Cortese e larga mano, e sempre à lato.
Con dottrina e amor, giustizia mista,

Son l'arme onde tra noi regna e conquista
La rocca d'ogni fier petto indurato
Ernesto Duca, *e di valor armato*
I suoi fa lieti, e gli avversari attrista.

Parmi ses œuvres françaises, la plus importante est celle qu'il intitule *Prognosie de l'Estat de Liége*[1]. Aussi reproduisons-nous ce poème, qui est d'une rareté extrême.

L'activité littéraire de Polit s'étend de l'année 1577 à 1601. Après cette dernière date, toute trace de lui disparaît. Le savant Chapeauville, éditeur d'une collection d'historiens Liégeois, et continuateur de

---

Cosi si scuopre ogni hor l'alta e superna
Virtu, che con lui nacque e fa saggiorno,
Vincendo la morte ché l mondo atterra.

Pero me n'andro, e di notte, e di giorno,
Di lui contando per memoria eterna
Facendo col tempo a la morte guerra.

[1] La *Prognosie* fut composée dans les premiers jours de l'année 1598, lors du retour à Liége du Prince Ernest, principalement pour répondre à un pamphlet du parti calviniste, qui fut répandu à Liége en 1595. Ce pamphlet violent, à en juger par la réponse de Polit, devait avoir été également écrit en vers, et semble avoir porté le titre assez à la mode alors de : *Reveille-matin des Liégeois*. Malheureusement, aucun exemplaire ne parait en être parvenu jusqu'à nous.

ceux-ci, fait un grand éloge de notre poète, et assure que ses ouvrages se trouvent entre les mains de tout le monde. Cet historien a même inséré dans le tome III de son recueil (1616), quelques unes des poèsies latines de Polit, relatives aux évènements du temps; mais sans nous dire si l'auteur était encore alors au nombre des vivants. Nous ignorons donc si Polit survécut à Ernest de Bavière, son prince et protecteur. Mais, quelle que soit l'époque de sa mort, nous espérons que le vœu qu'il exprime d'une façon touchante dans l'un de ses poèmes latins; — celui que ses restes mortels reposeront un jour dans le sol natal, s'est accompli :

At que aliquis tumulum viderit cum forte viator,
Hac fruitur dicat jure Politus humo,
Illiusut gratus patriam dilexit : amica
Sic patrio in tumulo molliter ossa cubant[1].

---

[1] Voir le passage entier, dans lequel il montre un attachement profond pour sa patrie, dans *de Villenfagne, Mélanges historiques et littéraires* de 1810, pages 107-108, et la *Biographie liégeoise du comte Bec-de-Lièvre,* t. I, page 302.

On connaît de lui :

I. *Reverend. ac Seren. Principis Ernesti, utriusque Bavariæ Ducis, in Leodiensium Principem* XESOTOVIA, *illiusque in suam civitatem, ac reliquas Leodinæ Patriæ Urbes solennis Inauguratio,* etc., à Johanne *Polito Leodio. Coloniæ Agrippinæ, apud Joan. Gymnicum, sub Monocerote.* MDLXXXIII (1583) petit in-8°, de 8 feuillets prel., 113 pages et 2 ½ feuillets à la fin.

Dans cette intéressante relation de fêtes et cérémonies, semée souvent de détails curieux, on trouve un grand nombre de vers latins et quelques vers français.

II. *Panegirici ad christiani orbis principes,* nec non et Ubiorum *ac Eburonum aulæ primores, familiaresque conscripti.* Coloniæ, Gymnicus, 1588, in-4°.

Le poème le plus important de ce recueil dédié, comme tous les autres livres de Polit à Ernest de Bavière, est une courte histoire de Liége, depuis les rois des Eburons jusqu'à son temps.

III. *Sonets et Epigrammes de Jean Poli J. C. Liégeois. Puis deux discours latins : l'un de la précellence du roiaume de France, avec une déploration de son misérable estat du jourd'hui, l'autre sur l'excellence de la cité du Liége, ensemble une exhortation aux Princes chrestiens pour la guerre contre les Infidèles. A Liége, chez Christian Ouwerx,* MDXCII (1592), petit in-4°, de 28 feuillets non chiffrés.

Recueil de la plus grande rareté; on y lit aussi quelques poésies italiennes.

IV. *Prognosie de l'estat de Liége et response à un escrit séditieux espars par l'isle de Liége, lors de la surprinse du chasteau de Huy. A Liége, chez Christian Ouwerx,* MDXCVIII (1598), petit in-4°, de 16 feuillets non chiffrés.

L'isle était l'un des quartiers de la ville. Le château de Huy fut surpris en 1595, par des Calvinistes hollandais, aidés de quelques liégeois de ce parti religieux. Ce château fut repris peu de temps après par l'évêque, avec le secours des Espagnols.

V. Plusieurs pièces de vers latins, écri-

tes après l'année 1588, sur les évènements historiques du pays, et insérées par Chapeauville dans le troisième volume de sa collection.

VI. Un bon nombre de vers latins et français qui se trouvent en tête de beaucoup de publications faites à Liége jusqu'en 1601 inclus; nous n'en avons point rencontré plus tard.

A MADAME MARGUERITE DE VALOIS,

reine de Navarre venue à Liége le 27 de juiet 1577,

(Au nom de la cité [1].)

Vante Rome l'honneur de Lucrèce la belle
Qui, mourant, témoigna de la pudicité
Et Hélène qui, sans pareille en beauté
Soit de Grèce le los et la gloire immortelle;
J'admire quant à moi la beauté naturelle,
Le los, l'esprit, l'amour, la grace, la bonté

---

[1] Ce sonnet, l'un des premiers, n'est pas un des meilleurs de notre poète, tant s'en faut, et il est encore moins vrai que beau; mais il a été admis dans ce recueil à cause de l'intérêt que présente la personne à laquelle il est adressé. Tout le monde sait à quoi s'en tenir sur la chasteté, tant vantée ici, de la spirituelle *reine Margot*. Polit semble, à en juger par cette flatterie, plus adroite qu'on pourrait le croire, avoir été connaisseur profond du cœur humain. Chacun aime à être loué, précisément de ces qualités qu'il n'a pas, et non de celles dont il est certain. — Ainsi Richelieu se souciait fort peu qu'on le prisât comme le plus habile politique de son temps; il préférait être placé comme poète, au dessus de l'auteur du Cid. Marguerite de son côté, sûre de son esprit et de sa beauté, aimait peut-être à se voir comparée à la chaste Lucrèce.

De cette Marguerite, à qui l'honnesté
Superbement bastit une gloire eternelle;
Madame en chasteté Lucrèce passera,
Et beaucoup plus qu'Hélène en beauté reluira,
Mais au mechant Paris ne servira de proie.
Roine, epouse de roi, sœur et fille de Rois,
Claire perle de France, honneur du sang Valois,
Dieu vous comble a jourmais de bonheur et de joie!

POUR LE PIN-ROND,

présenté à M. de Groisbeec, lorsqu'il fut déclaré cardinal.

(1578.)

Voici, prince, la marque à ton Pays hautain,
Tele que lui donna Saint Hubert Aquitain,
Tu vois haut elevée une ronde colonne,
Signe de liberté, municipe de Rome.
Tu vois la croix sur la cime plantée,
Signe que la Province en Dieu prend sa durée.
Mais que veut denoter le courageux lion,
Soutenant ce beau pin d'une brave façon?
Ce montre que Liegeois pour la Foi et Patrie,
Hardis comme lions tous laisseront la vie.
Defen donque la Foi, magnanime liegeois,
Comme tu fis jadis contre les Albigeois,
Garde bien la colonne, où repose ta gloire,
Le fruit de ton bonheur, le pris de ta victoire,
Aime Dieu et ton Prince, et mal ne t'adviendra,
Puis sa sainte justice en paix te maintiendra.
Peuple, ce n'est que vent des honneurs de ce monde;
Hausse ton cœur au ciel qui, en tout bien abonde,
Ce monde est passager, sois donques excité
Pour gaigner du Seigneur l'Eternelle cité.

JEAN POLIT.

AU PEUPLE LIÉGEOIS, 1581. — (Lors de l'inauguration d'Ernest de Bavière.)

Demande tu, Liégeois, si la guerre enflammée
Dessous ce prince humain se verra consommée?
Oui, n'en doubte point, celuy n'aime discord,
Qui, dès ses jeunes ans, a chéry la concord'
Proveu que les humains, aveuglez de malice,
De leurmesmes ne soyent souillez de malice.
Il a chéri la Muse et desireux d'avoir,
A ses rares vertus, compaigné le sçavoir :
Prince très soucieux, ès provinces lointaines,
Maintes fois s'est baigné aux secretes fontaines
Du Dieu Patarien [1]*, afin que, sans mespris,*
Des vertus et d'honneur il remportast le pris.
Il t'estoit réservé de Dieu, qui tout regarde,
Peuple, pour maintenir tes terres sous sa garde.
Cognois doncques, Liégeois, la main du tout [puissant],
Qui te voit à toute heure et te rend florissant.

---

[1] *Patarien*, de Patare, ville de Lycie, c'est-à-dire Apollon ; *Pataræus* comme dit Ovide.

Garde les bonnes mœurs, peuple de hault cou-
[raige],
Puisque tu as du ciel les faveurs en partaige.
Fuy toute ambition et l'injuste procès,
Ne permets des meschants impunis les excès.
Aime de ta cité l'union tant louable,
Qui de tous estrangiers t'a rendu admirable.
Porte au prince bon cœur, cela veult la raison,
Soit au temps fortuné, soit en l'aultre saison;
Car jamais du plus fort ne fleschis aux alar-
[mes],
Quant pour ton prince en camp, tu prins les
[justes armes];
Pren doncques bon courage et revère son lieu;
Qui honore son prince, il honore son Dieu.

DE L'AMOUR.

(1592.)

Quand amour doucement nous attire en servage :
Il a le miel en bouche, au cœur est le poison ;
Ainsi la feinte voix imite la chanson,
Le fard cache le teint, la masque le visage.

A MONSIEUR LE GRAND VICAIRE DE S. A. AU LIÉGE.

(1592.)

Magnifique Prelat, aimé fis d'Apollon,
Qui maries les arts avecque la noblesse,
Qui, du monde fuiant l'erreur et la foiblesse,
Te rens de la vertu l'honneste Champion,

Jupin dès le berceau te mit en son giron,
Et joyeux de son fruit, te pourveut de richesse,
Mais craignant que cela ton haut esprit ne blesse,
Te donna les neuf sœurs pour ta protection ;

Vive donque, Seigneur, vive en la bonne grace
Des graces d'Hélicon, par une longue espace
Consacrant ton sçavoir à l'immortalité.

Pour exemple d'honneur, sui ta race d'élite,
Tu seras mon Hector, je serai ton Polite
Et durera l'amour par toute l'éternité.

A M. DE TAVIERS, GENTILHOMME LIÉGEOIS.

(1592.)

Dantine, quand je li la docte Poésie[1]
Que ta muse fertile a si bien sceu chanter,
Qui voudroit, di-je lors, la France plus hanter,
Pour de fredon meilleur rendre l'âme ravie?

Car, soit qu'en stile bas tu passes fantasie,
Soit que, d'un son plus haut, és cieus tu veux [monter],
Tu es comme un Orphé qui bien scavait donter
Les tigres plus cruels, de sa douce harmonie.

L'un de stile fécond les princes louera,
L'autre, d'un son plus doux, ses amours chantera,
Ou sa lire sonnant appaisera la somme.

---

[1] Nous avouons ne rien connaître de ces *doctes poésies;* elles n'ont probablement jamais été publiées.

Mais toi, à qui Phébus voiant un esprit tel,
Elargit tous ses dons pour te rendre immortel
De toute Poésie emporteras la somme.

A Dominique Lampson.

(1592.)

Je demandais à Minerve la sage
Où je trouverais Mercure et Apollon,
Las, auraient-ils, disais-je, en abandon
Laissé ce temps de meurtre et de carnage?

Par mille maux contristé de courage,
Je vai cerchant le grand Dieu de renom
Et cil qui a d'éloquence le don,
Pour me sauver d'un si cruel orage.

Lors, dit Pallas, ces grand Dieux que tu dis,
(Tant irrités) ne font comme jadis,
Mais se cachant dedaignent le publique;

Si tel désir de les ouir t'est pris,
Va t'en cercher mon ami Dominique
Car l'un et l'autre habite en son esprit.

A MONSIEUR LOMBARD, ARCHITECTE LIÉGEOIS.

(1592.)

Du grand Lombard, passant, tu vois l'image,
Peintre qui fut sans per, architecte divin,
Imager, entailleur, et qui d'heureux destin,
Fut le maistre des arts, le Phenix de son age.

C'est ce brave Liégeois, qui d'un ardent courage
Dépouillant et la Grèce et le terroir Latin,
D'Apelle et de Phidie eut le riche butin,
Et premier le donna aux Belges en partage.

Ne t'estonne, lecteur; ce monde n'est que vent;
La rose en sa vigueur cueillir on voit souvent;
Mais d'où vient au Destin une puissance tèle?

Hola Muse! tu faux, car son esprit joyeux,
Batissant pour Jupin, s'égaie dans les cieux;
La vertu seule guide à la gloire eternèle.

PROGNOSIE [1]

DE L'ESTAT DE LIÉGE ET RESPONSE

à un

escrit seditieux (1598).

Prince, si les honeurs de ta terre opulente,
Si de tes feints amis la tourbe violente,
Si ma vive douleur, si ton juste pouvoir
Me pousse à cet écrit, ce n'est que mon devoir.
Enseigne-moy, mon Dieu, d'où cette flamme
[*éprise*]
Outrageuse cuida embraser ton église;
Qui émeut tes haineux à cette cruauté,
Loge aux cœurs des humains telle déloyauté?

Franc peuple Éburonois qui aimes ta patrie,
Si oncques tu l'aimas, aime-là, je te prie;
Il est temps désormais, et du commencement,
Remedie à ce mal qui te point vivement.
Chasse ces assassins, chasse cette vermine,

---

[1] *Prognostie* (*prognosis*), c'est-à-dire pronostic, présage.

Ou tu verras (trop tard), ta piteuse ruine.
Tes jambes et tes bras sont encores dispos,
Purge donc seulement puisqu'il vient à propos,
D'aucuns de tes cerveaus l'humeur trop bata-
[voise,]
Qui tache d'infecter ta province liégeoise.
N'admire les propos de ces pernicieux,
Ne crois à leurs écrits faux et sédicieux;
Pense-tu qu'une loy si diverse à la tiene
Tes peuples subjugez en meilleure ordre tiene?
Sçais-tu pas que l'effroi, l'impiété, l'orgueil,
L'embrasement, le sac, l'impunité, le deuil,
Bref, le meurtre, l'horreur, la rage et le ravage,
Suivent Mars change-estat, partout où il pas-
[sage?]
O fauce et bigle[1] *envie, ardent zèle d'avoir,*
Tu as sur les mortels un estrange pouvoir!

Comme l'amant ruzé sa maistresse courtise,
Non pas pour l'enrichir, mais pour gaigner la
[prise,]
Ou comme le pescheur cache son hamesson
Soub le morceau friand qui trompe le poisson:
Ainsi vont-ils voilant le désir incroyable
Qu'ils ont de t'esclaver et rendre misérable.

---

[1] *Bigle* (louche).

Peuple ! ne pense pas, s'ils te peuvent jamais
Tirer à leur dessein, soit de guerre, ou de paix,
Que plus tu jouiras de tes droits de franchise,
Que passé si longtemps tes pères t'ont acquise;
Ains ils t'en priveront et feront des nouveaux,
Tout à poste forgez, conformes à leur cerveaux.
Considère à part toy tes libertez antiques,
Et celle qui repaist ces messieurs politiques;
Que verras-tu de bon où tout va en déroy?
Où la foy ne se tient ni à Dieu, ni au roy?
Où noblesse pâtit, où charité mendie?
Pays bien éloigné de l'heureuse Utopie;
Où sur le pauvre peuple on forge sans repos
Cent sortes de tribus, de daces[1] *et d'impos?*
A ceus qui de tous biens n'assouvit la dixième,
A peine quelque jour suffira la deuxième.

Au contraire Liégeois, tu prises pas ingrat,
La douceur de ton prince et de ton magistrat.
Tu n'as qu'un prince à chef, poinct conforme à [nature,]
Qui tes membres conforte en sa température;
Pour base de ton fond un chapitre électeur,
De ta belle contrée un Cæsar protecteur;

---

[1] *Dace,* sorte de tribut ou d'hommage rendu à un seigneur.

De trente-deux pasteurs se paist ta bourgeoisie,
Qui gardent que le loup n'entre en la bergerie.
Ta noblesse est gaillarde, amatrice d'honneur,
Magnanime au possible, alaigre et de bon cœur;
Ton clergé est humain, magnifique, innombra-
[ble,)
Ton peuple est courageux, fidèle et secourable.
Tu as tes deux consuls à guise des Romains,
Tes quatorse eschevins pour juges souverains;
Pour causes de resort un conseil ordinaire,
Un nombre de commis, par trois fois septenaire.
Ta ville a d'artisans, collèges trente-deux,
Conseil et gouverneurs, éleus de chaque d'eux:
Bref, pour te rendre libre et rompre tous débats,
Des juges vinte deux, choisis des trois Estats.
Au peuple généreux rien n'y a si dure,
Qu'alors que des tyrans il convient qu'il endure.

Quoy! n'es-tu pas issu de ces braves Tongrois
Et de ces Éburons, qui, libres sous leurs lois,
Des Belges renommez conquirent le domaine
Avant que l'on parlast de la vertu romaine?
Longtemps avant César, tes pères valeureux
Rompirent Marius, consul chevaleureux
Dans sa propre Italie, et de tant de batailles,
Encore sont tesmoins les antiques médailles.
Souviene toy Liégeois, que tes hardis soudars

Arrachèrent guerriers, les romains estandars,
Bien proches d'afranchir contre la destinée,
Du grand Jules veinceur, la Gaule infortunée.
Onques ce vaillant chef, foudre de l'univers,
N'encourut depité si dangereux travers,
Travers qui mit le nom à ta cité fameuse
Et à ses lieux baignez de la fertile Meuse.
A ce grand coup de Mars, toute Itale trembla,
Et le Tybre, le Pô, et l'Arne s'en troubla.
Dirai-je tes hauts faits lors qu'aux saintes es-
[choles,]
Pour la chrestienne loy t'eus laissé les idoles?
Champion pour la foy, plus que toy vigoureux
Jamais ne se trouva, tant fut-il généreux.
Mais où ne s'épandit ta bonne renommée?
Qui ne sceut les honneurs de ta ville estimée?
Lorsque dans ses enclos fidèle tu gardois
Les monarques futurs en triomphans arrois?
Où les fils des Césars, de France, de Danie,
De Navarre, Bohême, Irlande, Panonie,
Ou ceus des riches ducs de Bavière et de Bourg,
D'Austriche, de Brabant, de Suève et Luxem-
[bourg,]
De Bourgogne et Lothier, de Saxe et Norman-
[die,]
Où les comtes de Mons, de Limbourg et Neus-
[trie,]

De Los, de Montagu, de Viane et d'Hainaut,
De Savoie et Clermont, de Boulogne et Mont-
[haut,]
De Provence, de Sein, de Gueldres et de Flandre,
Chanoines résidoient soub le prince Alexandre.
Onques l'auguste Rome en toute sa grandeur,
Haute ne surmonta une tele splendeur,
Encores que superbe elle bornast l'empire
Du large bord Indois jusques outre l'Épire,
De l'Èbre outre la Thrace et du peuple brulé
Du cercle égale-nuits à la froide Thulé.
Et puis douterons-nous de braves nous défendre,
Et l'antique valeur par prouesses étendre?

Or vien ça trompetteur, c'est ores contre toy
Que je veux me dresser et contre ton abboy;
Si me veux-je pourtant icy mettre en parage
Tous les traits avortez de ton rude langage.

Soigneux reveil matin, tu cries haut tonnant:
« Liégeois ou estes-vous? dormez-vous mainte-
[nant?]
« Il est temps vous oster de l'avare domaine
« Des prestres et royaux, qui vous font tant de
[peine. »]
A tels mots, déloial, pas ne te respondray
Ce parler est trop lourd, seulement te diray

Que vraiment nous dormions en te gardant la vie,
Rejetton malheureux de fallace et d'envie!
Car qui ne sçait l'estat où Dieu nous a tenu?
Qui ne sçait le bonheur qu'il nous a maintenu?
Et les maux qu'endura pour madame Bellone,
Mantoue trop voisine à la pauvre Crémone?

« Quant à ce que tu dis, que les prestres jadis
« Joins aux peuples voisins, cruelement ont mis
« A sang, à fer, à feu, la cité mémorable, »
Je t'en veux enseigner le conte véritable:
Charles, duc Bourguignon, comte de Charolois
Et l'onzième Loys, puissant roy des François,
Sécondez du pouvoir de toute la Belgie
Et des forces de France, ensemble de furie
Courrurent, l'un de peur, l'autre d'ire incité,
Assaillir des Liégeois la superbe cité.
Ces grands princes, illec pressez d'une saillie,
Cuidèrent y quitter et l'honneur et la vie.
Le peuple dépourveu de murs et de rampars,
Brusquement résistant, chargeoit de toutes [pars;]
Le camp donc ébranlé pour si haute entreprise,
Les Liégeois reposans, la cité fut surprise.
Lors, quoy que le soldat de rage furieux,
Barbarement cruel, ravageast en tous lieux
Si garda-t-il pourtant les sacrées églises

Que, méchant, tu voudrois avoir en cendre
[mises.]
Est-ce chose nouvelle en ce frèle univers,
Qu'une ville patist un changement divers?
Quels maux n'a pas souffers l'emperière By-
[zance?]
Rome, Tharse, Sidon, Tyr, Carthage, Nu-
[mance?]
Force n'y a ça bas, estat, prince, ni roy,
Qui puisse du grand Dieu fuir le juste chastoy.

Parsuivant ton propos, tu nous dis « que les
[prestres]
« Attrapèrent les biens meilleurs de nos ances-
[tres,]
« Par fallace et par dol, couvert de sainteté,
« Et qu'ils les doivent rendre à la postérité. »
— Ha, que voicy venir un désiré message,
Quoy? nous recouvrerons nostre ancien partage!
Que nous sommes ravis, entendant ce parler!
Amy, quiconque sois, qui nous viens déceler
Si notables secrets, quoy, reviendra donc l'âge,
Semblable au siècle d'or du premier parentage?
Et dans l'Oligarchie où tu nous veux ranger,
Tiendra-t-on nouveau droit du retrait linager?
Mais de grâce, comment pourons-nous reco-
[noître,]

Ce dont depuis mille ans le clergé se fit maître?
Pasteurs Arcadiens, qui ces monts habitez,
Qui sur vos chalumeaus nos désastres chantez,
Sçachon qui nous abord d'une voix tant amiable;
Le voicy, je le voy, il semble home honorable,
Hé! le voila changé subit en lougarou,
Voyez comme hideux il s'enfle de courrou;
Armez, armez bergers, car de rage felone
Sur vous et vos troupeaus, sanglant se hérissone!

Baste, me diras-tu, seroient ce pas beaux jeux
Que recouvrir le sien, et puis vivre joyeux?
Quoy, trompeur, nies-tu la ruse coustumière
De tes frères, qui loin de la sainte lumière,
Volant les dons sacrez de ces bons fondateurs,
Se vantent d'effacer les Romaines erreurs?
Quel nombre y conois-tu qui soulage sa vie
De la proie qu'ils ont à l'Eglise ravie?
Tu diras qu'à grand tort je me suis irrité
Contre ton intérest et contre charité :
Quant à moy, babillard, certes pas je ne pense
Que tes pères pour Dieu aient fait grande dé-
[pense;]
Non, je ne le crois pas, car oyant ton mentir,
Tu sembles de bas sang et prest à repartir.
Au reste, controuveur, en chose tant notoire,
Tu te monstres resveur, ignare de l'histoire;

Ignare? ouy, car quoy que maintes gens de bien
A l'Eglise ont laissé bone part de leur bien,
Si n'en sont leurs légats nullement comparables
A ceus-là des prélats et princes charitables.
Di-moy qui nous dona ce fertile terroir,
Tant de dons, libertez, franchises et pouvoir?
Que ne fit pas Lambert en faveur de ce siége?
Que ne fit pas Hubert qui fonda cette Liége?
Que ne fit Théodard, tige du sang des rois,
Théodric, Réginard, tous princes Bavarois?
Et puis Noger de Suève, Eracle de Pologne,
Baldric honeur de Los, Alberon de Bourgogne?
Que ne fit pas Nitard et l'opulent Obert,
Le hardy Pierrepont et le pieux Robert?
Bref, que ne fit Pépin, Martel et Charle-
[magne?]
Plus, tant de rois de France et princes d'Alle-
[magne?]

O pères très heureux, qui par vos riches
[dons,]
Par prêches et martyre avez sacré vos noms
A l'immortalité, si cette ingrate race,
Sacrilège se peine à voler vostre grace,
Si foiblet je ne puis avecques vous porter
De Liége les honeurs, ni mêsme les conter:
Las! au moins permettez qu'une de vos charites,

Sainte me favorise à chanter vos mérites;
Gardiens des Éburons, permettez-moy qu'un [jour]
Je vous puisse honorer dans vostre beau séjour,
Et que vivant ça bas de vos renoms et gloire,
Dans les temps à venir j'en grave la mémoire.

Non content de cela tu dis, malicieux,
« Que sergeans, procureurs, advocats odieux,
« Bref tout le tribunal, (tu conois l'exercice,)
« Sont tyrans oppresseurs sous ombre de justice. »

Esprit mal à requoy[1]*, las! que deviendroit*
Tout l'estat des humains, sans justice et sans [droit?]
Comme l'aragne fuit la vigne florissante
Et dans l'air plus impur seulement se plai- [sante;]
Ou comme le corbeau mesprisant les beaus lieux
Qui de fleurs émaillez vont parfumant les cieux,
S'arreste à la voirie, et croaçant pourchasse
D'un rompu criminel la puante carcasse;
Ainsi fais-tu de ceus, dont les genereux cœurs
Ne se laissent fléchir de dons, ni de faveurs,

---

[1] *Requoy*, repos, de *requies* — esprit mal à l'aise.

Qui, vrais astres des lois et flambeaus de science.
Soigneux gardent surtout saine leur conscience.

O juges de la terre, apuis du genre humain,
Tendez aux oppressez la charitable main;
Il faudra tous paroître au throne du grand [juge,]
Ayez le droit pour guide et puis Dieu pour re- [fuge!]

Quoy plus? pour à ton fait donner courtoise [fin,]
Plein de compassion, tu bats le toquesin :
« Il est temps, il est temps, cries tu, de prendre [armes,]
« Se mettre en liberté, se ruer aux vacarmes.
« Tu promets de Maurice et d'Hollande secours,
« De France et de Sedan; n'est-ce pas bon re- [cours?]
« Et puis s'il est besoin, qu'à tout cet équipage
« La désolée Huy servira de passage,
« N'attendez plus, dis-tu, car de nulle saison
« Vous n'eutes et n'aurez, si belle occasion. »

Muses qui chérissez le clair fils de Latone,
Est-ce votre dédain qui ces voix nous entone?
Quoy, vierges, n'avez-vous plus des vostres soucy?

Filles de Jupiter, je vous requiers mercy,
Las, ce n'est vostre arroi qui contre nous se [bande,]
C'est le cris enroué de l'infernale bande.
O mots prodigieux de l'Averne bruyant,
Plus tristes que les chants du sombre chat-huant,
Voix de meurtre et de sang! onques n'en sortit [pire]
Des princes ténébreux du Stygien empire.
Tisiphone, Megère, et toi fière Alecton,
Fauces sœurs, retournez dans vostre Phlegèton,
Retournez, dis-je, illec faire vostre exercice,
Vos frères cy, sans vous, ont assez de malice.

Bourgeons de convoitise au refrogné sourcy,
Mornes fils de la nuit, que faites vous icy?
A vous ne suffiront les mondes d'Épicure,
Et porterez tousiours des sceptres en peinture.
Toutesfois, si vostre heur ne consiste chez nous,
Pécorez autre part, rien n'y a cy pour vous;
Sus, allez assouvir cette ardeur qui vous grève,
Sur les monts sourcilleux de la froide Genève!
Qu'attendez vous icy? vous estez trop tardifs,
Parlant du déloger vous devenez pensifs,
O esprits fainéans, o somne de Latmie,
Ne pouvez vous laisser vostre terre ennemie?
Ne sçavez vous quitter l'infeste région

Qui n'a aveques vous mesme religion?
Sortez, allez ailleurs mener plus libre vie,
A l'home courageux toute terre est patrie!
Ah, diront quelques uns, que ce seroit plaisir,
Mais souvent pauvreté repugne au bon désir.
Viste, prenez la soulde, et valeureux gens-
[darmes,]
Sécourez vos germains qu'on oppresse par ar-
[mes.]
Là, si tant vous ennuit la vielle loy de Christ.
Préparez vigoureux la voie à l'Antéchrist;
Courez donc, faitars[1]*, au cerveau phanatique!*
Quoy, vous retient icy la souppe catholique?
Mais hélas, pauvres gens, las! qui vous con-
[duira?]
Quelque part ou qu'irez, Nemese vous suivra,
Soit que, vagues, voguez soub les frimats po-
[laires,]
Soit qu'à vos amis Turcs vous rendez tributaires.
Soit qu'au riche Perou, loin du bord Africain,
Vous espiez, voleurs, le thrésor Mexicain :
Les hydres, les Pythons, les Gorgones cruèles,
Talloneront vos pas, immorteles bourèles.
Ha, qu'ils sont déloiaus! fuyez enfans, fuyez
Et à leur beau parler, simplets, ne vous fiez;

---

[1] *Faitars*, paresseux.

Tel, d'un brave Camil, au front porte la mine,
Qui a, de sa patrie, englouti la ruine.

Ainsi, soub l'ornement d'un insigne chapeau
Se couvre quelquefois, un mal ferme cerveau.
Ainsi, soub les apasts d'une charmeuse caresse,
Se cachent les desseins de Circe enchanteresse.
O parricide ingrat, qui va comme mâtin,
Ta mère meurtrissant, carnacier et mutin,
Tel à Rome jadis fut un Verres infame,
Un traitre Catiline, un Sylle mechante ame.
Vien ça, que t'a fait Liege, hypocrite happelard,
Qui, pour te prevaloir, tailles du papelard?
O tigre Caspien, o monstre de nature,
Qui, reiettant concorde, aime déconfiture,
Hibou le plus fatal qu'onques sortit d'enfer,
Chef d'une Persiphone, enfant de Lucifer!

Tu prises à bon droit l'excellence du Conte,
Si n'en font les Estats, pour ce, pas trop grand [conte,]
Ils s'en servent, rusez en leur necessité,
Mais il n'est pour cela qu'un Prince limité,
De courage elevé, mais privé de puissance,
A qui ce haut Estat ne porte obéissance :
Ou qu'à ce grand Ernest, germe du sang royal,
Fils d'un très puissant Duc, pilier impérial,

Chacun veut obeir, Ernest dont l'alliance,
Le los, l'esprit, l'amour, l'honeur et l'asseurance
Est coneue à tous bons et sains de jugement,
Mais sa juste rigeur aus mauvais seulement.
Que les fleurons sacrez de sa roiale race
Foisonent, planteureux, de bon-heur et de grace,
Et du camp syrien le divin foudroieur
Soit, du tort à nous fait, le iuste punisseur.

Soustien de tes amis, si l'aspre convoitise,
Si l'orgueil et l'erreur, l'envie et la feintise
N'occupoient les mortels, si le siecle present
N'estoit si deloial, farouche, et violent :
Je croi que, soub ta main de nos peuples gardiene,
Eussions veu reflorir la foy saturniene,
Lors que les cœurs humains pleins de tranquil-
[lité]
D'eus mesmes, embrassoient l'amour et l'equité,
Lors que le nautonier, éloigné d'avarice,
Ne cerchoit la richesse, allichement du vice,
Lors que l'on ne parloit de mille maux divers
Qu'ores se sont campez par le grand univers.

Cuident-ils, les méchans, qu'une tele tourmente
Parmi si bons nochers, durera véhémente?
Non, non, Dieu n'est pas mort. Fermons, et l'on
[terra]

Que le mal apresté sur eus retombera,
L'on verra le soleil dissipant la nuée,
Et Dieu iuste vangeur de la foy violée.
Ottroie donc, Seigneur, que tost nous puissions
[voir]
Ton peuple deliurez, afranchi ton manoir;
Ottroie que l'erreur du Païen, de l'Athée,
Du Iuif, et du Turc, soit, soub ta loy, dontée.
Permets, ô tout puissant, que puissions voir de
[bref,]
Tout le troupeau rangé soub toy, souverain chef.
Elargi nous la paix, ou d'une sainte guerre,
Redresse tes trophez au milieu de la terre!
Leur proie soit l'horreur d'Antioche félon,
Du sacrilège Brenne, au temple d'Apollon,
Du cheval de Séjan, et si méchante chose,
Pour merité chastoy, leur soit l'or de Tolose!

Prince, ainsi puisse-tu tes haineux accabler!
Et tes ans vigoureux de victoires combler!
Ainsi pour ta faveur puisse une estoille luire
Dessur ton haut palais! Ainsi l'alme lumière
De l'astre Cyprien t'éloigne de malheur!
Quelque part ou t'iras, l'Adonienne fleur
S'émaille sous tes pieds, et ta main blanchis-
[sante]
Soit ornée à jamais d'olive florissante!

Puis après un long temps, quand la fière Atro-
[pos]
Te sillera les yeux d'un éternel repos,
Dieu doint, qu'aimé des bons, plein d'heureuse
[victoire,]
Tu règnes à jourmais en la celeste gloire!

ARMOIRIES DU LIÉGE

au peuple du pays.

(1598.)

Liégeois! c'est le blason de ton pays hautain,
Tel que lui ordonna Saint Hubert Aquitain :
Tu vois, haute elevée, une ronde colonne
Signe de liberté, municipe de Rome;
Tu vois aussi la croix sur le cime honorée,
Signe que la province en Dieu prend sa durée.
Et puis la pomme ronde au sommet, pour signal
Que tout l'estat se tient par droit impérial.
Mais qu'est-ce des Lions au bas de l'écusson
Soustenans ce pin droit, d'une brave façon?
Ce monstre que les tiens pour la foy et patrie,
Hardis comme lions, hasarderont leur vie.
Défen donque la foy, magnanime Liégeois,
Comme tu fis jadis contre les Albigeois!
Garde bien la colomne ou repose ta gloire,
Le fruit de ton bonheur, le pris de ta victoire;
Aime Dieu et ton prince, et mal ne t'aviendra,
Puis la sainte justice en paix te maintiendra.
Garde les bones meurs, peuple de haut courage,

Puisque tu as du ciel les faveurs en partage,
Fuy tout ambition et l'injuste procès;
Ne permets des méchants impunis les excès.
Maintien de ta cité l'union tant louable,
Qui, vers tous estrangers, t'a rendue admirable.
Porte au prince bon cœur; cela veut la raison,
Soit au temps fortuné, soit en l'autre saison;
Car jamais du plus fort ne fléchis aux alarmes,
Quand pour luy, vigoureux, tu prins les justes
[*armes!*]

---

[1] Comparez cette pièce avec celle donnée ci-dessus p. 29 intitulée : *pour le Pin-rond.*

PIERRE RENSON.

On n'a pas le moindre renseignement sur ce Pierre Renson, porteur d'un nom bien liégeois, et d'après l'unique pièce qui reste de lui, poète non dépourvu de mérite.

Ce seul échantillon a été extrait d'une chronique manuscrite, compilée par le savant chanoine et héraut d'armes, Henry Vandenberg, et qui se trouve à la bibliothèque de l'université de Liége[1]. On y lit à ce sujet :

« Il y avoit à la devant joieuse entrée

---

[1] Nous devons la communication de cette pièce à la gracieuse obligeance de M. Polain, administrateur-inspecteur de l'université de Liége.

d'Ernest de Bavier, proche St.-George, ung arche triomphal artificiellement faict, hors duquel descendoit une jeusne pucelle[1], présentante audit prince ung peron d'or, représentant la marcque de la cité, et prononçoit ceste jeune fille aucuns vers françois à la louange dudit prince, lesquels s'en vont ci-embas; et fut-ce ordonné à *Pierre Renson,* par les sieurs Bourghemêtres Georges Goswin et Andry d'Ans. »

---

[1] Cette jeune pucelle était admirablement belle et tout de rose habillée. Voyez *Polit, Ernesti in Lecdiensem Principem inauguratio, Coloniæ Agripp.* 1583, in-8°, p. 47 et 48.

HARANGUE DE LA PUCELLE

A ERNEST DE BAVIÈRE, PAR PIERRE RENSON.

(1581.)

Prince comblé d'honneur,
Prince portant les marques
Des plus grands empereurs
Et plus puissants monarques,
Non pas de l'Orient,
Où sont princes divers,
Mais je dis hardiment,
De ce monde univers!
Liége cité je suis
La métropolitaine,
Liége de ses pays
La ville souveraine.

Par le vouloir divin
Ta chaste et chère espouse
A qui son œuil bening,
Le cœur de joye arrouse.
A ce coup je me sens
L'esprit fondre en liesse

Qui m'éblouit les sens
De parfaite alaigresse,
M'ayant tourné le ciel
Ce tant notable jour,
Que je vois de mon œuil
Ton désiré retour!

Bien sois-tu revenu,
Noble Prince de Liége,
Vien, ne t'eslonge plus,
Vien faire icy ton siége!
Vien donc, car il est temps,
Mon grand pasteur et maistre,
Vien nourir tes enfans,
Vien tes ouailles paistre!
Tu es Duc de Bouillon,
Aussy conte de Looz,
Marquis de Franchimont,
Maintien-nous en repos!

Puisque Dieu t'a créé
Si noble personnaige,
Alaigrement te veulx
Servir et faire hommaige.
Prend donc la loyauté
De ta belle contrée,
Prend pour échantillon

De ma fidélité,
Le cœur et le blason
De mon antiquité !

Pour fin de mes efforts,
Je prie le Roy des cieux,
Qu'en ouvrant les trésors
De ses dons précieux,
Face ung bouquet royal
De ses divins fleurons,
A Duc impérial,
Prince des Eburons !
Déployez voz doulx champs,
Prez, vaulx, bois et monts,
Poursuivez resonnans,
Planeures et rivieres,
Que Dieu garde de mal,
Le Prince de Bavière !

ANDRÉ DE SOMME.

Nous ne possèdons non plus aucun renseignement sur *André de Somme*, qui tirait sans doute son nom de l'un des deux villages de *Somme*, qui font actuellement partie de la province de Namur. André se nomme lui-même *poeta Leodiensis* dans deux vers latins adressés également à Polit, ce qui semblerait indiquer qu'il faisait, pour ainsi dire, profession de la poèsie. Cependant, ce distique latin, et les deux sonnets que nous reproduisons ici, sont tout ce qui nous reste de son bagage littéraire.

La perte de ses autres productions est d'autant plus regrettable, que *de Somme* semble avoir été doué d'un véritable talent poétique.

SONNET

du seigneur André de Somme adressé à Jean Polit.

(1583.)

Voicy ce grand Poly, ce brave champion,
Qui, le premier des Liégeois, tout pouldré nous [amenne]
Le Dieu Patarien[1] *et la sainte neuffaine,*
Honorant par ses arts toute sa nation.

Voicy, dy-je, celuy qui, défiant Cloton,
Lachesis et encor de leur sœur inhumaine,
L'homicide couteau, se plante sur l'arenne
Pour son prince affrancir du tribut de Pluton.

Prince, tu es heureux, car la revire noire
Ne souillera jamais de tes faits la mémoire,
Et jamais de Poly ne moureront les vers.

Ainsi qu'un fort Atlas, d'une espaule puissante,
Il portera le ciel, de ta gloire pesante
Et loin, loin, poussera ton loz par l'univers!

---

[1] *Dieu Patarien* (Apollon, — de Patare, ville de Lycie).

ANDRÉ DE SOMME, LIÉGEOIS.

à Jean Polit.

(1592.)

Poli, dont les beaus vers et la rime polie
Ne dementent ton nom, tu chanteras toujours
Ton prince et sa valeur; et moi, rempli d'amours
Je chanterai tousjours ma peine et ma folie.

Ernest soit, à bon droit, de ta muse accomplie
L'honnorable sujet, moi je suivrai le cours
De mon astre fatal, et aus antres plus sours,
Je ferai rechanter le nom d'Anne m'amie,

Poli, chante toujours de ton prince l'honneur;
Il vivra de tes vers, et toi de sa faveur.
Tu ne saurais choisir matière plus louable.

Tu me vois bien chanter d'une Anne la beauté,
Et vouloir consacrer à l'immortalité
Un sujet qui me fait chetif et miserable.

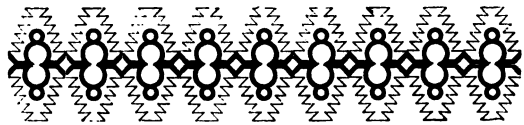

GEORGES THOURIN.

Georges Thourin, docteur en théologie, chanoine et grand écolâtre de la cathédrale St. Lambert à Liége, naquit dans cette ville, paraît-il, vers l'année 1540, y passa la majeure partie de sa vie, et y mourut dans les premières années du dix-septième siècle. Thourin était en son temps regardé comme un homme d'une éloquence remarquable.

On a de lui :

I. *Choses diverses des ambassadeurs de trois roys du Japon qui nagueires venuz à Rome, rendirent obéissance au nom de leurs maistres et seigneurs, à Grégoire XIII, souverain pasteur de l'Eglise, traduit du latin par George Thourin, Liége, Morberius*, 1585, in-4.

II. *Oraison funèbre d'Anne, fille de*

Ferdinand I, Empereur, et femme d'Albert, duc de Bavière, prononcée en présence d'Ernest de Bavière, Prince Evecque de Liége, par George Thourin. Liége, Ouwerx, 1591. in-4. [1]

III. *Institutio et erectio Seminarii Clericorum in Civitate Leodiensi. Leodii, Ouwerx*, 1592, in-4 de 11 ff.

C'est Georges Thourin qui fut chargé par Ernest de Bavière de rédiger ces statuts, et qui les publia en les faisant suivre d'une pièce de vers latins.

IV. *De Seminario a Ser. Archiep. Electore Coloniensi et Episcopo Principe Leod. Ernesto Leodii constituto. Oratio habita cora suam Cels. ad clerum Leod. in templo ejusdem Seminarii a Georgio Thourino Scholastico Leodiens.* Leodii, Ouwerx, 1592, in-4 de 18 ff.

---

[1] Voir de Villenfagne, *Mélanges*, 1810, p. 244 et suiv., où se trouvent des extraits de cette oraison funèbre, qui fut prononcée le 23 novembre 1590 dans la cathédrale de Liége.

SONNET

de George Thourin, liégeois, au sieur Nicolas de l'Ardeur [1].

(1585.)

L'Ardeur, tu fais fort bien de mettre en ton
[patois]
Le beau-docte discours de ton Wallon-Cappelle,
Qui a tiré de l'os des saintes écrits la moüelle,
Pour dire des secrets sans fard à nos Flandrois.

Ne crains pas, mon l'Ardeur, des gueus les fiers
[abbois,]
D'un cœur épris d'ardeur, et d'une langue is-
[nelle[2],]
Descouvre-nous ceux-là, qui sans juste querelle
Vont combattant leur Dieu, et leur roy, et leurs
[lois.]

La vérité, qui est immortelle en sa race,
Ayant foulé l'orgueil de ces porte-besace,
Ira foulant pour toy et l'envie, et le tans.

---

[1] Traducteur des *Discours sur les causes et remèdes des troubles et calamités du Païs-Bas, par Pierre de Wallon-Cappelle*, Liége, 1585, in-12.

[2] *Isnelle* (vive, prompte).

Tu as bien commencé, poursuis ton entreprise:
Et ton nom fleurira en terre tous les ans,
Et ton ame à ta mort au ciel se verra prise.

JEAN CASTORAN.

Voici encore un inconnu. Les flots de l'oubli ont englouti sa mémoire, comme celle de tant d'autres, ses confrères en poésie et n'ont lancé au bord, pour unique épave, que le sonnet qui suit.

SONNET

de Jean Castoran, liégeois, adressé à Jean Polit.

(1592.)

Laisse, laisse voler tes vers parmi le monde,
Que tu as d'Apollon si dextrement apris,
Laisse gronder qui veut, de ton chapeau le pris,
Dont Phébus honnora ta doctrine profonde.

Les princes d'Austrasie où la science abonde,
Ont, en leur grand palais, emaillez tes écrits,
Pour faire ton nom vivre entre tous les esprits,
Qui conaissent ta muse et ta veine féconde;

Ils sont ravis, oiant les célestes douceurs
De ton chant, qui pourait flechir cent mille cœurs,
Mille Dieus, et la gent de la rivière noire.

Ta nation liegeoise, avecque le lorrain
L'allemand, le francais et le disert romain,
Entre les mieux chantans, te donnent la victoire.

JEAN DE GLEN.

Jean De Glen, littérateur et graveur, naquit à Liége vers l'année 1560. Frère du savant Augustin Jean-Baptiste De Glen, il fut probablement son cadet, car il survécut au moins vingt ans à celui-ci. Jean passa sa jeunesse entière loin de sa patrie; après avoir traversé toute la France et l'Italie, et fréquenté les villes les plus célèbres, il revint enfin se fixer dans sa ville natale. « Ici m'a ramené, dit-il, non la riche chevance de science, non les grandes richesses, non les ornements rares de l'âme, qui recommandent l'homme et le mettent en vogue; mais l'amour de ma patrie, et comme parle Homère de son Ulysses, le désir d'en revoir encore la fumée. »

La vie de Jean De Glen, fort agitée,

devait offrir des particularités intéressantes; il assure ceci en parlant de St. Lambert, patron de Liége : « ce saint respandit son sang pour une cause presque de pareille nature que la mienne. » Il est donc à regretter que les *mémoires de sa vie*, qu'il avait écrits, lui aient été enlevés et ne soient point parvenus jusqu'à nous.

De retour à Liége, Jean De Glen s'adonna en même temps à la gravure sur bois, et à la composition de plusieurs ouvrages. C'est à tort qu'on a voulu le faire passer pour imprimeur. Graveur assez médiocre, on doit lui reconnaître, comme écrivain, un style franc, vif et coloré. Il mourut à Liége dans un âge fort avancé, on ignore en quelle année; toutefois il vivait encore en 1631.

On a de lui:

I. *Plusieurs patrons d'ouvrages, pour toutes sortes de lingerie, le tout dédié à Madame Anne de Croy, marquise de Renty*, etc. Liége, chez Jean de Glen (imprimé par Henri Hovius), 1597, in-8°, oblong, avec 39 planches.

II. *Des habits, mœurs, cérémonies et façons de faire anciennes et modernes du monde, avec les pourtraicts des habits taillés.* Liége, chez Jean de Glen, 1601, pet. in-8, avec gravures sur bois.

Ces deux ouvrages sont fort rares, et recherchés par des amateurs, qui en paient de beaux exemplaires à des prix exorbitants.

III. *Les merveilles de la ville de Rome.* Liége, 1631, pet. in-8, grav. sur bois.

Ce dernier ouvrage est une traduction de l'italien; la préface seulement est de Jean De Glen[1].

---

[1] On peut consulter sur cet auteur : *Paquot, Mémoires,* édit. in-fol. t. II, p, 216; *De Villenfagne, Mélanges de littérature de* 1788, p. 117; *Mélanges de* 1810, p. 91; *le Bulletin du Bibliophile belge,* t. II. p. 307, et t. IX, p. 225.

SONNET DE JEAN DE GLEN

à madame Loyse de Perez, espouse à M. Charles de Billehé, chevalier et conseiller de S. A. élect. de Cologne, évesque de Liége.

(1597.)

L'un s'efforce à gaigner le cœur des grands sei-
[gneurs,]
L'autre désire avoir une exquise richesse;
L'un aspire aux estats, pour monter en altesse,
Et l'autre par la guerre allèche les honneurs.

Quant à moy, seulement pour chasser les lan-
[gueurs]
Je me sens satisfait de vivre en petitesse,
Et de faire si bien qu'aux dames je délaisse
Quelque contentement en mes petits labeurs.

Prenez doncques en grés, Madame, je vous prie,
Ces pourtraits ouvrages, lesquels je vous dédie,
Pour tromper vos ennuys et l'esprit employer.

En ceste nouveauté, pourez beaucoup apprendre,
Et maîtresse en la fin en cest œuvre vous rendre;
Le travail est plaisant, si grand est le loyer.

REMACLE MOHY DU RONDCHAMPS.

Remacle Mohy, poète et conteur naïf, est né vers 1555 à Rondchamps, village du pays de Liége, situé près de La Roche en Ardenne. Il avait à peine étudié le latin pendant neuf mois, qu'il fut obligé de quitter l'école et de poursuivre ses études sans le secours de personne. Cela ne l'empêcha pas d'acquérir plusieurs langues et même de devenir assez savant. S'étant voué à la prêtrise, Mohy obtint la cure de Huccorgne en Hesbaye, cure misérable, à en juger par le logement qu'on lui donna dans une vieille tour qui avait servi de fortification. Ce fut sans doute, pour augmenter des revenus insuffisants, qu'il ouvrit à Huccorgne une école, où il enseigna les langues anciennes. Mohy, était déjà parvenu à un âge assez avancé lorsqu'il fut appelé à une cure

meilleure, dans la petite ville de Jodoigne, chef-lieu du Brabant Wallon. Il y mourut le 13 juillet 1621, âgé de 67 ans.

De tous les ouvrages qui nous sont restés de Mohy, le plus intéressant, comme aussi le plus considérable, c'est son *Cabinet historial*. Ce livre est un recueil d'anecdotes de tout genre, où il traite les sujets les plus variés; mais s'il contient un grand nombre de faits plus ou moins historiques, ce n'est pas là une raison pour ranger l'auteur parmi les historiens.

Mohy a laissé beaucoup de vers, tant français que latins; il s'en rencontre dans presque toutes ses œuvres et spécialement dans son *Encensoir d'or*, sorte de livre de piété. Néanmoins, la plupart de ses vers ne semblent pas être arrivés jusqu'à nous. Ses ouvrages sont tous, fort rares; quelques-uns d'entre eux n'ont pas été publiés, voici la liste de ceux qui sont connus:

I. *Une grammaire grecque* qui eut deux éditions.

II. *Epistolarum suasoriarum libellus*, in-12.

III. *L'encensoir d'or,* Liége 1600, pet. in-8°, réimprimé avec quelques changements et additions. Ibid. Chr. Ouwerx 1608, pet. in-8°, de 16 pages prél. dont un calendrier, 472 pages et 4 feuillets non chiffrés à la fin.

IV. *La vie de Sainct-Hubert,* Liége, Léonard Streel, 1605, pet. in-4°, et réimprimé ibid, chez la veuve Streel sans date, in-8°.

V. *Usus scholaris,* Léodii 1609, in-4°.

VI. *Le Cabinet historial,* Liége, Corswarem 1610, in-4° de 8 feuillets prél. et 487 pages. On a fait reparaître la même édition avec le titre de : *l'Histoire des histoires,* etc. A Liége, chez G. Le Sage, sans date, 1612 et 1625.

VII. *Les grands jamais du paradis et de l'enfer;* Liège, J. Tournay, 1630, in-16[1].

---

[1] *Voy.* sur Mohy, Paquot, *Mémoires,* édit. in-fol. t. I, p. 510. Villenfagne, *Revue de Bruxelles,* vol. de mars 1839, et le *Bulletin du Bibliophile belge,* t. XIII, p. 1-15.

ODE DE RENACLE MOHY

POUR LES PELÉRINS DE NOSTRE DAME DE LORETTE.

(1600.)

Va t'en mon ame, pure et nette
A nostre Dame de Lorette,
Va là faire ton oraison;
Ce sainct et céleste oratoire
Est tout plein de grace et de gloire,
D'amour et de dévotion.

Or va, va, ce beau tabernacle
Est surtout le plus sainct oracle
De la vierge-mère icy bas;
C'est la chambre de Nazarette
Où l'ange la trouva seulette,
Annonçant le grand Messias.

Les anges l'ostant de Judée,
Dans Sclavonie l'ont sauvée,
Loin du barbaresque séjour,
Depuis l'ont portée à Lorette.
Va donc, va, fay là ta requeste,
Va, boy là le sucre d'amour.

Voyez, voyez vierge divine,
Voyez mon ame pélérine,
Voyez l'éclair de ses esprits,
Voyez les plus sainctes pensées
Devant vostre image allumées,
Pour vous servir de beaux tortis [1].

Elle vient en pélérinage,
Pour se présenter en homage
A vostre divine bonté;
Elle se voue toute entière
Aux beaux rais de vostre lumière
Qui pare la mesme beauté.

Monstrez luy l'éclair de la grâce
Qui luit sur vostre belle face,
Pour plus animer son amour;
Et, tandis qu'elle vous admire
Et que dans vos vertus se mire,
Ornez la de vostre beau jour!

Faictes qu'elle puisse sans cesse
Suivre de voz vertus l'adresse,
Adressez les traits de son veu,

---

[1] *Tortis* ou *tortils*, torches, flambeaux.

Adressez sa saincte espérance
Qui contemple la résidence
Où reluit vostre divin feu.

C'est en ce beau lieu de Lorette
Que je veux la rendre sujette
A louer vostre dignité ;
C'est là que vostre grâce abonde,
Et c'est de là que tout le monde
Reçoit l'odeur de saincteté.

O vierge, tandis que mon âme
Ira dans ce beau lieu de baume
Vous sacrer ses humbles soupirs,
Las ! entendez à son attente
Et la rendez du tout contente
En ses plus célestes désirs !

REMACLE MOHY

à la reine de France et de Navarre (Marie de Médicis), *sur un exemplaire de* l'Encensoir d'or *que l'autheur faisoit présenter à Sa Majesté.*

(1608.)

Astre doré, lumière de vertu,
O reine, ornez de voz rais tout le monde;
Que vostre feu sur les astres connu
Monstre partout sa lumière féconde,
Que l'ardeur de voz oraisons
Rechauffe toutes nations.

Guidez la France à un heureux destin,
Forcez, forcez le ciel par voz prières
Et faites tant qu'un jour vostre Dauphin
Range le Turc soubs ses hautes bannières;
Priez que tousjours vostre roy
Soit le haut port de nostre loy.

O reine saincte, haussez cet encensoir,
Serrez, serrez à son feu vostre flamme,
Sacrifiant pour tout ce bas terroir
Au Tout-Puissant les odeurs de vostre ame.
Tous bien faicts sont d'autant meilleurs
Qu'ils sont départis à plusieurs.

SONNET

à la sérénissime infante ducesse de Brabant, (Isabelle). *Sur un autre exemplaire que l'autheur envoyoit à Son Altèze.*

(1608.)

Madame, Jesus-Christ a mis un feu au monde,
Un feu sans aspreté, sans foudre, sans vapeur;
Un feu tout plein d'esprit, d'amour et de douceur,
Un feu qui ne s'étaint aux grands torrens du [monde.]

C'est luy-mesme qui veut qu'il arde et qu'il [abonde,]
Qu'il épande partout sa riante lueur,
Qu'il ranime tousjours des vertus la chaleur,
Qu'il écarte du tout le glas du vice immonde.

Madame, ce feu est l'ardante charité,
Qui répand ses soupirs et céleste clarté
Dans ce riche encensoir, qu'ore je vous présente.

Faictes que voz subjets, que toute vostre cour
Sacrifient leurs veux sur ce beau feu d'amour;
Si vous contentez Dieu, il vous rendra contente.

RENACLE HONY DE RONDCHAMPS AUX JEUNES HISTORIENS.

En tête de son *Cabinet historial.*

(1610.)

Ouvrez, ouvrez la porte, ô gentils nourissons!
Nourissons de l'estude, ouvrez viste la porte
A ce mien cabinet, *qui ores vous apporte*
Mille riches discours, mille doctes leçons.

Vous, vous jeunes seigneurs, qui pleins de hauts [denions [1],]
Pleins de puissans ahans, pleins d'alaigresse [accorte,]
Pouvez sur l'ennemy, vous ruer de main forte,
Lisez icy les faicts des plus hauts champions.

Quittez, quittez par coup, des dames les œillades,
Les chevaux et les chiens, les jeux, les prome- [nades,]
Afin que prestiez icy plus de loysir.

---

[1] *Denions;* on ne rencontre nulle part ce mot, dont nous ignorons l'origine, il semblerait signifier *qualités.*

Faictes que voz subjets puissent voir dans voz [ames,]
De tous les beaux sçavoirs, les plus beaux para- [grames[1]*;]*
L'homme grand doit tousjour les sciences chérir!

---

[1] *Paragrame* serait-ce *paragone*, épreuve, en italien ?

ODE DU MÊME

adressée à Herman de Borgoigne, baron de Fallaix.

(1610.)

Docte baron, puisque ma Muse,
Toute puerile, s'amuse
Sur les coquiles des enfans,
Donne luy un petit l'écolle
Et fais qu'elle ne semble folle
En la véprée de ses ans.

Fais, fais qu'elle donne l'oreille
A la harmoneuse merveille
Qui vient du doux son de tes vers,
Et qu'elle apprenne la musique
De ta Calliope pudique
Qui branle tant d'accents divers.

Que si, de ceste orde Ardannoise
Tu fais une miste[1] *françoise,*
Je te dirai mon Apollon;

[1] *Miste,* aimable.

Et mon Ardanne pour omage
Te fera dresser une image
Dessus un nouveau Hélicon.

Et si une fois ceste Muse
Sçait au son de la corne-muse
L'aureille du monde ravir,
Je feray que ta renommée
Sur l'aisle de sa voix portée
Aille la grande Thule franchir!

NICOLAS HALLET.

La pièce qui suit, est la seule production connue de Nicolas Hallet, mineur conventuel à Liége. Ces vers, trop bien frappés pour dénoter un coup d'essai, sont fort intéressants en ce qu'ils constatent, qu'en l'an de grâce 1620, le roman des Amadis, les œuvres de Rabelais et celles du *Seigneur des Accords,* formaient la lecture favorite des Liégeois.

Les renseignements sur la vie de l'auteur de ce sixain manquent complétement. Il est probable que Nicolas Hallet, né à Liége, était de la même famille que Gilles Hallet, peintre liégeois de mérite. Celui-ci mourut à Rome, en léguant par son testament, tous ses biens pour l'entretien d'un hôpital dans la paroisse de Sainte-Foi, en faveur

des pauvres de cette paroisse, où il était né[1].

Nous avouons du reste, n'avoir pas voulu pousser fort loin nos recherches, désirant respecter l'humilité, même posthume, de ce frère mineur de l'humble ordre de saint François.

---

[1] De Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liége*, t. II, p. 313 et 314.

A LA STUDIEUSE JEUNESSE [1].

(1620.)

Vous esprits curieux, donnés à la lecture
De tant d'écrits divers ; laissez les Amadis,
Bruslez ces Rabelais et ceste bigarure
Des discordants accords qui sont de Dieu mau-
[dits.]
Feuilletez ce livret abrégé de la foy,
Lisez le, machez le ; qu'il vous serve de loy.

---

[1] Ces vers se trouvent en tête du *Catéchisme du comte Albert*, par Michel Leconte, Liége, Ouwerx, 1620, pet. in-8°. Cet ouvrage curieux a été écrit pour l'éducation du fils du comte *René de Renesse de Warfusée*, auquel il est dédié. Le père Leconte exalte extrêmement, dans la dédicace, la piété et les éminentes vertus de René de Renesse. Ce fut ce même pieux et vertueux seigneur qui, dix-sept ans plus tard, devait joindre la plus noire trahison à la cruauté la plus raffinée en faisant assassiner l'ancien bourgmestre La Ruelle qu'il avait invité à un banquet.

DENIS COPPÉE.

Le poète naquit à Huy vers 1570 ou 1580. On ne sait d'autres détails sur sa vie que ceux-ci : qu'il fut père d'une assez nombreuse famille et qu'il périt d'une mort tragique.

Pierre Bello de Dinant, autre poète contemporain, nous apprend, en effet, par une *complainte aux muses*, publiée en 1632, — et lorsque, sans doute, cet événement était encore tout récent, — que Coppée fut assassiné au milieu d'une campagne, percé de coups d'épée et de mousquet. La cause de ce meurtre est encore un mystère. Peut-être faut-il l'attribuer aux tristes dissensions civiles qui déchiraient le pays à cette époque.

Non-seulement les contemporains de Coppée professaient pour lui une grande

admiration [1]; mais encore, longtemps après sa mort, son mérite a été fort exagéré. Valère André a été jusqu'à comparer la gloire qu'a fait rejaillir ce poète sur sa patrie, à l'éclat qu'ont jeté sur Florence les ouvrages du Dante!

De nos jours, tout en reconnaissant dans Coppée un poète médiocre, qui, par ses anagrammes, acrostiches et *nugæ difficiles* de tout genre, sacrifiait trop au mauvais goût

---

[1] Louis Duchasteau, frère mineur conventuel à Liége, dans une mauvaise ode de 64 vers adressée en 1624 à l'abbesse du Val Notre-Dame près Huy, donne à notre poète la qualification de *Huytois Orphée*, et Bello dans une épitaphe composée en son honneur dit que :

De ses vers la gentillesse
Ont pour tombeau tout l'univers.

Voici une autre épitaphe de Bello :

Passant, arreste icy, et ly ces quattre vers :
Un excellent poète en ce tombeau repose,
Nommé Denys Coppée ; *en veux-tu autre chose?*
Tu le pourra sçavoir par ses écrits divers.

de son époque, on a dit et répété que le grand Corneille n'avait pas dédaigné d'imiter quelques-uns de ses vers. Cette opinion se fondait sur ce que plusieurs publications de Coppée portaient la rubrique de *Rouen chez Raphaël du Petit Val*. C'était là, une supercherie de l'auteur, qui crut de la sorte donner du relief à ses écrits. L'impression, le papier et surtout les fleurons de ces prétendues éditions de Rouen trahissent, d'ailleurs, les presses de Christian Ouwerx, typographe liégeois. De plus, à l'époque ou elles parurent, Raphaël du Petit-Val était mort, et David du Petit-Val lui avait succédé.

Coppée est, assure-t-on, le premier qui se soit, chez nous, avisé d'écrire en français pour le théâtre ; c'est du moins le premier qui ait livré à la presse ses poésies dramatiques en cette langue. Assurément la tâche qu'il s'est imposée était au-dessus de ses forces.

Nous eussions donc pu écarter de ce choix, toutes poésies quelconques de Denis Coppée ; mais d'un côté, on a fait tant de

bruit sur son compte, de l'autre les bibliophiles recherchent si avidement et payent si généreusement ses œuvres[1], que nous avions à craindre des reproches de cette omission.

Nous nous bornons donc à reproduire ici trois pièces de vers, de genre différent. Nous avons choisi ce que nous avons pu découvrir de moins mauvais.

On connait de Coppée :

I. *Panégyrique de M. le comte Charles de Bucquoy*. Cette pièce, dont on ignore la date, n'est connue que par l'indication qui en est faite dans les mémoires de Paquot.

II. *La vie de sainte Justine et de saint Cyprien, tragédie*. Liége, Jean Ouwerx, 1621, in-12, ou plutôt petit in-8°. Tragédie qui n'est connue également que par

---

[1] Naguère encore (en avril 1858), quatre seulement des treize pièces connues de Coppée, réunies en un volume, se sont vendues à Gand, à la vente Borluut de Nortdonck, au prix exorbitant de deux cent et onze francs ! Il est vrai qu'elles sont toutes de la plus grande rareté.

les indications, de Paquot, bibliographe trop souvent inexact.

III. *La très-saincte et admirable vie de madame saincte Aldegonde, patrone de Maubeuge, Tragecomedie* (*sic*), par *Denis Coppée, natif de Huy, pays de Liége.* A Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1622 (Liége, C. Ouwerx), pet. in-8° de 4 feuillets lim. 48 pages et 2 feuillets.

Les 2 derniers feuillets contiennent des chansons et des prières à Sainte-Aldegonde.

IV. *Chansons spirituelles.* Rouen, Raphaël du Petit-Val (Liége C. Ouwerx), 1622, pet. in-8° de 7 feuillets non chiffrés.

V. *Les muses françaises, avec les occupations de chacune d'icelles.* Rouen, Raphaël du Petit-Val (Liége, C. Ouwerx), 1623, pet. in-8° de 16 feuillets. Les 8 derniers feuillets contiennent: *autres divers petits poèmes.*

Ce poème plus que médiocre, intitulé *Les muses françaises*, a été écrit pour flatter un riche parvenu, *Curtius*, que

Coppée appelle *poète renommé,* nous ne savons trop pourquoi.

VI. *L'exécrable assassinat perpétré par les janissaires en la personne du sultan Osman, empereur de Constantinople, avec la mort de ses plus illustres favoris. Tragédie.* Rouen, Raphaël du Petit-Val (Liége, Chr. Ouwerx), 1623, pet. in-8° de 76 pages, plus un feuillet pour l'errata.

L'auteur dit de cette pièce, dans la dédicace, que « *c'est une tragédie toute tragique* et que l'on *n'y verra qu'assassinats et corps morts emmoncelez les uns sur les autres.* »

VII. *Pourtrait de fidélité en Marcus Curtius, chevalier romain, tragédie.* Rouen, Raphaël du Petit-Val (Liége, Chr. Ouwerx), 1624, pet. in-8° de 55 pages.

Ce sujet, du moins pourrait-on le soupçonner, a été choisi pour flatter la vanité de la riche famille *Curtius,* qui venait d'être anoblie, et qui se posait peut-être déjà comme descendant du fameux chevalier romain.

VIII. *Tragédie de sainct Lambert, pa-*

tron de Liége, dédiée à S. A. Sérénissime (Ferdinand de Bavière), Liége, Léonard Streel, 1624, pet. in-8° de 56 pages.

L'épître dédicatoire à Ferdinand de Bavière (occupant 6 pages) a été *déclamée par l'un des petits fils de l'auteur, présentant ladite tragédie*. Elle finit ainsi : « Acceptez, prince Sérénissime, la tragédie d'un grand sainct, sortant de la bouctique de mon père, petit marchand qui n'a d'autre meilleur sortiment, que le zèle, l'humilité et l'affection qui le rendent à jamais de Votre Altesse Sérénissime,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur. »

IX. *La sanglante et pitoyable tragédie de nostre sauveur et redempteur Jésus-Christ. Poème mélangé de dévotes méditations, figures, complaintes de la glorieuse Vierge, de la Magdalaine et de Saint-Pierre; avec quinze sonnetz en mémoire des quinze effusions de nostre Sauveur.* Liége, L. Streel, 1624, pet. in-8° de 184 pages.

Cette tragédie n'est pas divisée en actes,

parce que, dit Coppée, *elle est de longue haleine,* etc.

Les acteurs, ajoute-t-il, pourront la représenter en une, deux ou trois journées.

X. *Chant triomphal de la victoire à jamais mémorable de Statlo.* Liége, L. Streel, 1624, petit in-8° de 35 pages. Le nom de l'auteur ne se trouve pas sur le titre, mais l'épître dédicatoire, adressée au comte de T'Serclaes de Tilly, est signée : *Denis Coppée.*

XI. *La sanglante bataille d'entre les Impériaux et Bohêmes, donnée au parc de l'Estoile, la reddition de Prague, et ensemble l'origine du trouble de Bohême, tragédie.* Liége, L. Streel, petit in-8° de 104 pages plus 3 feuillets pour la table et un errata.

XII. *Pallas en deuil, ou plainte funèbre sur la mort de très-grande et très-puissante madame la comtesse de Rochefort,* etc. Liége, Jean Tournay, 1626, petit in-8° de 40 pages.

XIII. *Miracle de Nostre-Dame de Cambron, arrivé en l'an* 1326, *le* 8 *d'avril, re-*

présenté en la présente action faicte par D. C. (Denis Coppée), à l'honneur *de la glorieuse mère de Dieu*. Namur, Jean Van Milst, 1647, in-12 ou petit in-8° de 31 pages, en cinq actes fort courts.

Cette pièce a été publiée après la mort de l'auteur par le père Pignewart, religieux de l'abbaye de Bonneffe et poète latin[1].

---

[1] On peut consulter sur Coppée, outre les *Mémoires de Paquot*, les *Mélanges historiques et littéraire de M. Polain, Liége* 1839, pp. 339-346, et le *Bulletin du Bibliophile Belge*, 2me série, t. I, p. 132 à 135.

CHANSON

sur la voix (*l'air*), *si nous sommes villageois.*

(1622.)

Si nous sommes bons chrétiens,
Enfans de la Saincte Église,
Nous possédons tous les biens
Qu'il faut qu'un chacun élise;

Il ne nous faut donc lasser
De tousjours les pourchasser.
Fuyons, fuyons les péchez
Tant hideux et effroyables;
Ne soyons plus empêchez
De leurs délices damnables;
Il vaut bien mieux pourchasser,
Le ciel, et ne s'en lasser.

Si nous sçavons le trépas
Nous être chose infaillible,
Et qu'il talonne nos pas
Se rendant à tous visible :
Nous y devons bien penser,
Affin de mieux trépasser.

Nous voyons porter un roy
Comme un plus pauvre en la terre,
Rien ne luy sert son arroy,
Lorsque la parque l'enserre :
Il faut donc tousjours penser
A la mort sans se lasser ;
Le remède à cette mort
C'est le souvenir d'icelle,
Qu'elle soit avec remord
Peinte dans notre cervelle :
Elle vous fait adresser
Au ciel, pour y converser.

Chanson de Noël.

sur la voix, *si nous sommes villageois.*

(1622.)

La nuit retourne, chrétiens,
Sur toute autre lumineuse,
Nuit comblée de tous biens,
Nuit nullement ténébreuse,
Que notre Sauveur naquit
Que le ciel il nous acquit.
En cette nuit ce Sauveur
Ce vray soleil de justice
Osta, ô grande faveur!
Le voile de notre vice.

Pour notre bien, il naquit,
Car le ciel il nous acquit.
Ce ne fut pas dans un lieu
Tapissé ni délectable,
Où voulut naître ce Dieu.
Mais bien dedans un étable.

Où le ciel il nous acquit
Où pauvrement il naquit.

Il fit l'univers de rien
Et il se fait créature,
Pour, en ce val terrien,
Guarir l'humaine nature.

Du mal qu'Adam luy acquit
Ne faisant bien son acquit.
Las! entre les animaux
Il se treuve à sa naissance;
Il souffre ja pour les maux
Desquels il n'a connaissance.

Le ciel, alors qu'il naquit,
Chèrement il nous acquit;
Veillons avec les pasteurs
Pour sçavoir cette nouvelle
Et pour être spectateurs
D'une chose tout nouvelle;

Allons voir où il naquit
Pour procurer notre acquit.
Nous pouvons mieux le loger
En nos cœurs et dans notre âme:
Si nous voulons étranger
Le péché qui nous diffame:
Sus donc, faisons notre acquit
Et courons où il naquit.

PROLOGUE

de la sanglante et pitoyable tragédie de nostre Sauveur et rédempteur Jésus-Chist.

(1624.)

Le peintre ingénieux, d'un désir excité,
De peindre son renom en l'immortalité,
Avecque le pourtrait d'une, qu'il croyoit mère
De celuy qui confit la vie en peine amère :
Pour ne point faire faute à un dessein si beau,
Et se rendre admirable autant que son tableau,
Fit venir du pays chez soy les damoiselles
Choisies de son œil pour toutes les plus belles :
De l'une, il print le front et de l'autre les yeux,
En l'autre ce qu'avoit nature fait le mieux.
De toutes ces beautez Venus étant pourtraite
Plus que les autres, seule, on la voyoit parfaite.
A guise de ce peintre, ô benins spectateurs,
Désireux, comme aussi mes amis les acteurs,
De vous représenter en peinture parlante
Une histoire qui fut à toute ame duisante,
Nous avons bien voulu user de notre temps,
Affin de consulter les morts et les vivans,
Pour voir si nous pourrions par iceux chose ap-
[prendre,]

Qui pourroit un pourtrait agréable vous rendre:
Nous avons regardé Homère en ses écrits,
Mais pour notre œuvre orner, nous n'y avons [rien pris.]
Nous avons veu Ovide en sa métamorphose
Sans avoir d'icelui tiré une autre chose;
D'autant que tous leurs vers sont, de fables, tis- [sus,]
De poètes menteurs se montrans être issus.
Au siècle qu'ils vivoient, leur nation Éthnique
Estimoit leur mensonge une belle pratique.
Cela ne peut pourtant tranquiliser l'esprit
Des chrétiens, désireux de vivre en Jésus-Christ.
Sa vie nous devons avoir en la mémoire;
Hé! quel pourtrait plus beau! quelle plus belle [histoire]
Voudroit-on souhaiter? rien ne profite mieux
Que de représenter son martire à nos yeux;
Le souvenir en est utile autant que triste:
Bien heureux qui de loin pourroit suivre sa [piste!]
Le record de sa vie et de sa passion
Apporte des péchez une contrition.
Vous verrez, s'il vous plaît nous prêter audience,
Combien pour nous, ce Dieu s'arma de patience.

DEUX CAPUCINS LIÉGEOIS.

Jean Curtius, ou de Corte, Liégeois, acquit d'immenses richesses au service de l'Espagne, en qualité de commissaire général des munitions de guerre. Il se fit alors anoblir, tant par le roi d'Espagne que par l'Empereur, dota plusieurs églises et fonda le couvent des capucins à Liége, en 1608. Pierre Curtius l'un de ses enfants, perdit successivement ses neuf fils. Lorsque mourut le dernier, à l'âge de six ans, sur lequel il avait accumulé toutes ses espérances, deux capucins du couvent élevé par son père adressèrent à Pierre Curtius et à son épouse, en guise de consolation, les deux ouvrages suivants, en vers :

I. *La playe sanglante estanchée, ou les*

aggréables mémoires de Pierre-François Curtius fils unicque, ensépulturé dans l'église des F.F. capucins de Liége, le 15 *de décembre* 1629, *dédiées à Monsieur son père leur fondateur. A Liége, par Léonard Streel imprimeur juré,* 1629, *in*-4° *de* 70 *pages.*

II. *Le retour de la colombe à l'arche, dédié pour estreine à Madame Anne de Lierneux, espouse de Monsienr Pierre Curtius, seigneur de Tilleur, Wisserweert, Mont Saint Halin, Wallef, Borlé, Celle et Termongne, etc.*, à Liége, L. Streel, 1630, in-4° de 42 pages.

Ces deux recueils se trouvent toujours reliés ensemble. On y rencontre, à côté de quelques passages réellement gracieux, touchants ou énergiques, beaucoup d'autres dans lesquels apparaît un mauvais goût extrême, des vers que l'on peut vraiment qualifier de *capucinades*. On verra poindre un petit nombre de ces derniers, même dans les extraits qui vont suivre, quoique nous en ayons été fort sobre, ces vers n'ayant qu'un seul et lugubre objet.

Chacun des deux capucins liégeois a pris soin de distinguer ses poésies par des initiales, *P. B.* pour l'un et *J. L. F.* pour l'autre. Nous ne nous sommes pas, nous l'avouons, donné la peine, probablement inutile, de chercher à découvrir les auteurs cachés sous ces initiales. A quoi bon, si nous avions même réussi à trouver qu'il faut expliquer les premières par *Père Bonaventure* et les secondes par quelques noms semblables? Ces disciples du séraphique Saint-François, en prononçant les vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, n'avoient-ils pas renoncé jusqu'aux noms de leurs familles?

Les vers, souvent heureux, de ces deux moines encapuchonnés, adressés à l'opulent Liégeois, n'ont pas été sans influence, peut-être, pour éveiller le talent poétique de *Blaise Henri de Corte, baron de Walef,* le dernier rejeton des *Curtius*[1] : celui-ci né

---

[1] On assure que la bibliothèque du poète Liégeois, se trouve encore à peu près intacte, au châ-

en 1652 et mort à Liége en 1734, fut, on le sait, un poète d'un mérite réel.

On peut consulter sur les poésies des deux capucins de Liége, un article intéressant de M. N. Loumyer (*Bulletin du Bibliophile belge,* 2me série, t. 2, pp. 371-32).

---

teau de Waleffe en Hesbaye. On y remarque un exemplaire des poésies des capucins liégeois, recouvert d'une reliure en velours rouge.

DEUX CAPUCINS LIÉGEOIS

(1629.)

Aux censeurs fantastiques, par P. B.

Esprits contredisans, sçavans par fantasie,
Qui mordez cet essay de nostre poësie
Et rejettez noz vers comme indignes de vous ;
Sçachez qu'au gré de tous un travail ne peut [estre ;]
Jamais or ne fit saulce agréable à tous goûts ;
A nous il nous suffit de plaire au goust du [Maistre.]

AU PÈRE DE PIERRE FRANÇOIS CURTIUS, PAR P. B.

(Extraits.)

Est-ce doncques ainsi, ô mort impitoyable,
Est-ce doncques ainsi, Marastre inexorable,
Que d'un glaive meurtrier, tu ravis à ce jour,
Du reste de noz ans l'object digne d'amour?
Ha, lasche! qui a-t-il qui t'amuse à combatre
Un petit innocent que l'on pouvoit abatre
D'un souffle seulement? Tu as mis au cercueil
Un enfant qui estoit aussi tendre que l'œil,
Pauvret qui avoit veu (tout au plus) six fois [naistre]
Le bel astre du jour, et ne pouvoit connoistre
Encore que c'estoit, ni du mal, ni du bien;
A qui tout suffisoit et le tout n'estoit rien;
Qui passoit doucement son innocente vie,
Exempt d'ambition, franc de hayne et d'envie,
Et bastissoit un monde au pied de sa raison,
Prenant pour l'univers les murs de sa maison.

Il faisoit le soldat, le prince, le chanoine,
Tantost le cavalier et puis après le moine.
Vous l'eussiez veu tantost porter à son costé
Une petite espée; or il venoit monté

Sur un coursier de bois, qu'il faisoit aller [l'amble,]
Le trot, le galop! Je le voy, ce me semble,
Faire encor d'un baston, comme d'un palefroy,
Maniant terre à terre, or donnant de l'effroy,
Faire large à l'entour. Voilà son exercice;
Il avoit un esprit sans ruse et sans malice,
Mais fin. Quand on disoit: mon migon m'aymez [vous?]
Il respondoit soudain; je n'ayme rien que vous.
Mais qui aymez vous plus, ou mon père ou ma [mère?]
Tous deux ce disoit-il. Mort, que tu es amère,
Et dure à digérer! Quand je pense à ceci,
D'emporter cet enfant et le ravir ainsi!

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

La mort n'est, tout au plus, qu'une privation
De la vie du corps et de son action;
La mort n'est rien du tout, pour le dire en bon [terme,]
Que le dernier sommeil, qui sous la terre en- [ferme]
Et compagne noz corps, sans jamais les quitter,
Jusqu'à tant qu'il faudra un jour résusciter.

La mort n'a point de maux; elle est sourde et [sans vue;]
Mais son attente dure est celle qui nous tue!

. . . . . .

. . . . . .

Parlons donc désormais un peu plus sagement.
Dieu a pris cet enfant; son secret jugement
En prononça l'arrest, lorsque sa providence
En eut dit les motifs, que l'humaine prudence
Peut et doit adorer, sans vouloir esplucher
Ces secrets tout sacrez, craignant de trébuscher.
Avant qu'il fut conceu, sa source fut bornée,
Et la fin de ses jours estoit ja destinée.

. . . . . .

. . . . . .

Hé! ne l'entends-je pas, ce petit trespassé
Qui crie là sus : mes amis c'est assé,
C'est assez mes amis. Que l'on serre la bonde
Aux larmes désormais. Ha! pauvres gens du [monde,]
Que vos pleurs à jamais n'empeschent le repos
De la moitié de moy, qui vous reste en despos.
Que la source tarisse, de la triste fonteine
Qui coule de vos yeux. A quoy sert tant de [peine?]
Père, mère, parents, et vous tous, mes amis
Consolez vous meshuy; parce que Dieu m'a mis

Au rang des bien-heureux, parmy les chœurs
[des anges,]
Où nous prenons plaisir à chanter ses louanges.
. . . . . .
. . . . . .
Nous beuvons à longs traicts une douce am-
[broisie,]
Qui passe le muscat, le moust, la malvoisie,
Et chantons à qui mieux, de ce vin ényvrez :
Le piége est rompu, nous sommes délivrez!

Les motifs des douleurs paternelles combattus de raison, par J. F. L. (Extraits.)

Refrain.

Estre jeune! être aimé! être unique! et mourir!
Estre beau! riche! bon! noble, et si tost pour-
[rir!]

. . . . . .

. . . . . .

Estre noble et mourir! las! n'y a-t-il noblesse
Qui puisse repousser l'inévitable blesse
De la cruelle mort?.....

. . . . . .

. . . . . .

Noblesse, qu'estes-vous? — Un tiltre imaginé
D'un cerveau plein de vent en songe deviné;
O nobles! accourez, voyez comme en la tombe
La noblesse aussi bien que la besace tombe;
Distinguez moy le corps de ce noble garçon
De cil d'un roturier; où est son écusson?
Son timbre? ses grandeurs? monstrez moy quel-
[que marque]
De ces tiltres bouffis, mesme es oz d'un mo-
[narque!]
Nous sommes tous esgaux, foibles, nuds, impuis-
[sans,]

A l'heure du trespas, aussi bien que naissants!
Fussiez-vous un César, fussiez-vous Alexandre,
La mort sages vous fait par le subit esclandre
De ses fiers javelots, que vous n'estes pas Dieux;
Il faut, il faut ensuivre en terre vos ayeux
Qui vous ont fait mortels. Helas! vaine noblesse
Quoy? — qu'il faut sans remède, avec telle dé-
[tresse]

Estre jeune, estre aymé, estre unique, et mourir,
Estre beau, riche, bon, noble, et si tost pourrir!

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Stances esquelles le père est introduit s'adressant aux pères capucins dépositaires du corps de son fils, par J. F. L.

(Extraits.)

. . . . . .

. . . . . .

Je n'avois qu'un objet de mes tendres amours,
En qui se ramassoient mes chères espérances,
Et voylà que la Mort en l'avril de son cours,
Flestrit toutes ces fleurs presque avant leurs [naissances!]

. . . . . .

. . . . . .

Voyla comme le ciel des ouvrages plus beaux
A l'advis de nos sens, injustement dispose;
Tuant les rossignols, il laisse les corbeaux,
Espargnant les buissons, il moissonne la rose.

. . . . . .

. . . . . .

Le ciel donc amoureux de cet unicque enfant,
Nous l'a ravi des mains d'une rigueur estrange;
Mais afin qu'il iroit nos regrets estouffant,
Pour avoir soin de nous, il en a fait un ange!

. . . . . .

PIERRE BELLO.

Né à Dinant, probablement vers la fin du XVIe siècle, Pierre Bello embrassa l'état ecclésiastique, et fut recteur de la chapelle de Saint-Laurent dans cette ville. Là se bornent tous les renseignements que l'on a sur sa vie. Il publia une : *Tragédie sur la vie et martyre de S. Eustache, Liège, Jean Ouwerx*, 1632, pet. in-8°[1] de 7 feuillets prél. 84 pages et 5 feuillets. L'auteur a joint à cette tragédie plusieurs pièces de vers.

Bello admirait beaucoup son devancier et son compatriote Denis Coppée, qu'il prit pour modèle, mais qu'il surpassa.

---

[1] Voir sur ce livre l'article publié dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, 2e série, t. Ier, pp. 129-135.

ODE

A messieurs les bourguemaistres, tiers, jurez et bourgeois de la ville de Dinant.

(1632.)

Chers Dinantois, je vous dédie
Ceste pieuse tragédie,
Pour vous servir d'instruction,
Et pour vous rehausser le courage
Malgré la tempeste et l'orage
Parmy la tribulation.

Eustache, ce grand capitaine,
Qui, sur la noblesse Romaine,
Ainsi qu'un phare apparoissoit,
S'est tousiours tenu ferme et stable
Comme un rocher inesbranlable
Dans le malheur qui l'oppressoit.

Que chascun de vous le contemple;
Il sentira, par son exemple,
En soy de si forts esguillons,
Que rien ne le pourra abattre,
Quand tout l'enfer, pour le combattre,
Se rangeroit en bataillons.

Ce grand lion issant de gueule,
Marque de la vertu ayeule,
Couronné d'or et lampassé,
La queue fourchue enlassée,
Vous doit rehausser la pensée
Par les hauts faicts du temps passé.

Jadis les troupes Dinantoises
Chamaillant dessus les turquoises
Soubs le valeureux Goddefroy,
En firent telles boucheries,
Qu'il leur donna pour armoiries
Un lion rampant sans effroy.

Puisque nos généreux ancestres
Pour des saincts lieux se rendre maistres,
Ont de la façon combattu,
Pour dedans les cieux gaigner place,
Suivons leur glorieuse trace
Par le sentier de la vertu.

« *Il est certain qu'on ne peut boire*
« *Au sacré temple de la gloire*
« *Le miel de la félicité,*
« *Sans avoir gousté l'amertume*
« *De quelque ennuyeuse infortune*
« *Dans la coupe d'adversité.* »

« *C'est un arrest inviolable,*
« *Une sentence irrévocable,*
« *Signée au parlement des cieux,*
« *Qu'on ne doit honnorer personne*
« *D'une triomphale couronne*
« *Avant qu'il soit victorieux.*

Sus donc, puisqu'il est nécessaire,
Bravons tout effort adversaire,
Ainsi que lions généreux :
« *Ce n'est que pure resverie*
« *Lacheté et poltronnerie*
« *Sans rien faire espérer les cieux.*

EPITHALAME

A MONSIEUR JEAN MACHUROT ET DAMOISELLE

IDA DE SCOHIER.

ANAGRAMME

JEAN MACHUROT (AMOUR I CHANTE).

Sus, ma Muse, il est temps que ton luth dépendu,
D'un agréable ton soit dextrement tendu,
Et que, d'un bon accent, ta douce voix entame
Le concert gracieux d'une chaste Épithalame;
Mignonne, haste toy, par tes vers doux-char-
[mans,]
Va-t'en congratuler ce beau couple d'amans,
Et quoy, ne vois-tu pas le nocier Himénée
De festons fleurissans la teste couronnée,
Les brodequins aux pieds, le flambeau en la
[main,]
Monstrer ce beau maintien de son visage humain?
Sçais-tu pas le sujet de son brave équipage?
Aujourd'huy Machurot *est joinct par mariage*
A la belle Scohier, *mariage accomply,*
Mariage d'honneur et de bonheur remply.
Bienheureux mariage! à bon droit je te vante
*Parfaict et fortuné, puisque l'*Amour i chante,

L'amour qui a blessé également voz cœurs,
Sur un air triomphal chante ses traicts vain-
[*queurs.*]

Dans les vallons d'Ida, montagne Phrygienne,
Paris fut allumé d'une ardeur Cyprienne,
Et conçeut le projet de ravir à grand tort
Hélène, à tant de gens qui a causé la mort,
Malencontreuse Ida, de toy sorte la flamme,
Laquelle a cendroyé la ville de Pergame,
Voicy un autre Ida, digne de ton respect
Qui brusle Machurot *d'un amour non suspect,*
Voicy un autre Ida, en beauté, en fleur d'âge,
Surpassant les rameaux d'un verdoyant bocage;
Auprès de ceste Ida, sans reproche et sans crime,
Machurot *est espris d'un amour légitime,*
Amour qui les conjoinct d'un conjugal lien,
Plus ferme et plus estroit que le nœud gordien.
Sus donc, ô Machurot! *de bon cœur je souhaite*
Entre Scohier *et toy une amitié parfaicte,*
De cœurs, de volontez unis ensemblement,
Vivez comblez de joye et de contentement;
Le ciel vous bénissant d'une race suivante
Face veoir qu'entre vous, sans fin Amour i
[chante.]

COMPLAINCTE AUX MUSES

pour l'assasinat (*sic*) commis sur la personne de Monsieur Denis Coppée, bourgeois de Huy, excellent poète françois.

Vraiment, vous avez belle grâce
Chastes pucelles de Parnasse,
De permettre de la façon
A coups d'arquebuse et d'espée
Assasiner Denys Coppée,
Vostre sage et cher nourrisson.

Où sont tes mortelles sagettes,
Apollon, que tu ne les jettes
Sur les assassins inhumains
Qui dedans le sang des poètes
Plus cruels que non pas les Gètes
Osent ensanglanter leurs mains?

Lors que le chevelu Orphée
Parmy la fureur eschauffée
Des Menades fut massacré,
Bacchus, quoyque père amiable,
Ardant d'un courroux implacable
Revengea ce chantre sacré.

Soudain ces femmes enragées
En arbres ont estez changées;
Mesme un serpent ayant osé
Lescher le sang de ce poète,
Fut par punition secrète,
En pierre métamorphosé.

Pallas, ô guerrière pucelle,
En vain ton armure estincelle
Sur tes membres alangouris,
Si, par ta lance et ta gorgonne
Tu ne veux sécourir personne
Ny même tes plus favoris.

Coppée *dans son sang se bagne,*
Estendu dessus la campagne
Et va piteusement mourir,
Sans qu'Appollon ny sa neufaine
Daignent seulement rendre peine
Au besoin de le sécourir.

C'est ainsi que d'ingratitude
Vous payez les hommes d'estude;
Muses, je vous blasme hardiment!
Pardon, pardon! je vous blasphème,
O pucelles, ce mien poème
Vous calomnie injustement!

Coppée *pour qui je lamente,*
Pour qui mon vers se mécontente,
Ne pouvoit souffrir le trespas;
Cil qui au temple de mémoire
A gravé sa vivante gloire,
Quoy qu'on le tue, il ne meurt pas!

A MONSIEUR LAMBERT TABOULLET,

bourguemaistre de la ville de Dinant, et à Messieurs ses trois frères Jean, Noël et Philippe Taboullet.

O que c'est un objet plaisant et agréable
Aux yeux tout regardans de la Divinité,
Quand les frères germains n'ont qu'une volonté,
Conjoincts estroictement d'un lien charitable !

Comme un onguent dessus la chevelure
Du grand pontife Aaron tombe en son veste-
[ment,]
Le frère au frère ainsi cause de l'ornement
Comme perles rangez d'une riche enfilure.

Du verdoyant Hermon la céleste rosée
Vient couler doucement sur le mont de Sion,
Ainsi Dieu fait plouvoir sa bénédiction,
Sur eux, et puis après sur leur race prisée.

Taboullet, nous voyons entre vous quatre
[frères]
D'amour, de charité un lien si parfaict,
Que tout chacun l'admire et en est satisfaict,
Priant Dieu vous combler de ses faveurs pros-
[pères.]

GILLES DE RASYR.

Gilles de Rasyr fut, en son vivant, protonotaire apostolique à Liége, et chanoine de Saint-Paul en la même ville. A cela se bornent les renseignements que *Foppens*, dans sa *Bibliotheca Belgica* nous donne sur son compte; il ajoute seulement que de Rasyr passait pour un homme très-facétieux, mais de mœurs irréprochables.

On a de lui :

I. *Le paradis terrestre, ou la vraie félicité humaine, traité chrestiénement moral, propre à gens de toute sorte d'humeur, d'estat, condition et religion; Liége, chez Christian Ouwerx*, 1633, pet. in-4° de 9 feuillets et 245 pages [1].

[1] Voir sur ce livre singulier l'article que M. Arthur Dinaux a publié dans le *Bulletin du Bibliophile*

Cet ouvrage rare et fort curieux est mélangé de prose et de vers. Presque toutes les poésies qui s'y trouvent sont des *airs de cour*, que l'auteur a métamorphosé en *vers spirituels*, de sorte que « demeurant la mesme rithme, peu de mots de changez, ils semblent estre les mesmes, et sont néantmoins tout autres[1]. »

Dans un avis au lecteur, de Rasyr assure qu'il va faire paraître la musique de ces airs spirituels, sous le titre d'*Abrégé du paradis terrestre*. On ne connaît pas cependant, d'exemplaire de cet abrégé du paradis.

II. *Carmen paradoxon, sive Podagra Tabaci usu curata;* Leodii 1633, in-4, et réimprimé Lovanii, 1634, également in-4°.

Belge, t. VI, pp. 394-398. Le même article se trouve également dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. VI, 4e livraison, p. 511-514.

[1] Nous ne donnons aucun spécimen de ces airs de cour ainsi métamorphosés. Les morceaux que nous reproduisons ici sont entièrement l'œuvre du Chanoine.

APPEL AUX LECTEURS.

(1633.)

Venez Huguenots, Catholiques,
Séculiers et réligieux,
Bigots, athées, politiques,
De tous pays, et de tous lieux.

Grands et petits de toute taille,
Tant vertueux que vicieux,
Courtisans et gens de bataille,
Riches, pauvres, jeunes et vieux.

Venez y tous, malgré l'envie
Du médisant et son caquet,
Soit qu'il recrée, ou qu'il ennuie,
Chacun trouvera son paquet.

DEUX SONNETS

SUR LE PARADIS TERRESTRE.

I.

Homme, que cherche-tu au levant du soleil,
Un paradis terrestre où toute joye abonde?
Il n'est plus, le péché l'a chassé de ce monde;
Mais si tu me veux croire, en voicy le pareil.

Le voicy, seulement attentif ouvre l'œil,
Tu es ce paradis, que baignent de leur onde
Quatre belles vertus; voilà Satan qui sonde
Ta constance et qui t'offre une pomme d'orgueil.

Vice qu'apprend du mal et du bien la science,
Du mal, lorsque cruel, il tient ta conscience;
Du bien, lorsque du mal tu ris victorieux.

De l'ange gardien l'espée flamboyante
Peut vaincre par ses feux ta charité ardante,
Et ton plus doux nectar est celuy de tes yeux.

II.

Promethée ravit de la divine essence
Un brandon qu'il fourra de flammes tout épris

Au cœur d'Adam qui prit ce beau don à mespris
Et ne veit la beauté de sa propre excellence.

Plongé contre l'édict d'une expresse défense
Au limon dont ses os avoient esté pétris,
Perdit ces beaux rayons par la boue flétris
Et fut bruslé du feu d'une concupiscence.

Mais le feu dont estoit cette masse gastée,
Par la rouge liqeur du mesme Prométhée
Fut esteint, et Adam plus heureux que jadis;

Offrant à Dieu son ame en la pluie baignée,
Par un divin amour de ses yeux exprimée
Jouit gay et heureux, d'un double paradis.

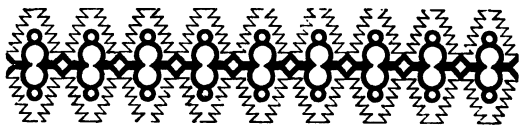

LAURENT MÉLART.

Laurent Mélart est né à Huy en 1578, d'une famille bourgeoise, douée d'une honnête aisance. Dès l'âge de dix-sept ans, en 1595, il fit ses preuves de patriotisme et de vaillance, en défendant sa ville natale contre les hollandais, qui l'assiégeaient. Ses concitoyens le récompensèrent de son courage et de ses autres bonnes qualités, en l'élevant par trois fois à la dignité consulaire. Ce fut en 1641, lorsqu'il était bourgmestre pour la troisième fois, qu'il songea à publier son histoire de la ville de Huy, qui est en même temps celle de tout l'ancien pays de Liége; il y avait travaillé déjà pendant vingt ans. A peine cette histoire, la pre-

mière de nos annales, écrite en français, qui ait été imprimée, vit-elle le jour que son auteur mourut agé de 63 ans. D'après ses dernières volontés, son corps fut porté au Val-Notre-Dame, abbaye de l'ordre de Citeaux, située près de Huy.

Le livre de Mélart porte ce titre :

L'histoire de la ville et chasteau de Huy et de ses antiquités, avec une chronologie de ses comtes et évesques, par Laurent Mélart, bourguemaistre dudit Huy, à Liége chez Jean Tournay, imprimeur juré, proche S. Denis, à l'enseigne de Sainct-Augustin M.DC.XLI, pet. in-4° de 7 feuillets prél. 550 pages et 20 feuillets de table.

M. F. Henaux a publié une notice intéressante sur Mélart, dans la revue de Liége, t. IV, p. 77-93.

SONNET

DE LAURENT MÉLART SUR SON HISTOIRE DE HUY.

(1641.)

En ce livre on verra des siècles le decours;
A guise d'un torrent, qui jamais ne retourne,
On verra que son flus un moment ne séjourne,
Ains va incessamment, coulant, roulant tou-
[jours.]

Cil qui par droit de sang s'habile de velours,
Y aura sa leçon, en quel sens il se tourne,
Verra qu'il est mortel et que rien s'enfourne,
Qu'on n'ait veu ci-devant en vogue et en plain
[cours.]

L'artisan, le marchand, l'advocat et le juge,
Tous verront qu'ils n'y a asile ni refuge
Pour grands ni pour petits, contre la faux du
[temps,]

Qui sans distinction coupe les uns en herbe,
En fleur et en bouton et des autres en gerbe,
Et qu'en vain les mortels s'en vont lui résis-
[tant.]

EDMOND BREUCHÉ DE LA CROIX.

Une grande partie de la vie de cet homme de talent est enveloppée de ténèbres. Edmond Breuché de la Croix doit avoir vu le jour en France, dans les dernières années du XVIe siècle, ou bien dans les premières du siècle suivant. C'est à tort qu'on a voulu le faire naître à Liége; ce qu'il dit de lui-même dans ses écrits dément formellement cette assertion.

Breuché, descendant d'une famille noble[1], doit avoir reçu une éducation brillante.

[1] Ses armes se voient gravées par Natalis, sur le frontispice de son *Académie de Flémal*. Il portait un chevron cantonné de deux étoiles à six rayons, au-dessus d'une tête de Maure. A l'écu se trouve appendue la croix de Malte. Les émaux ne sont pas indiqués.

Il embrassa l'état ecclésiastique, fit un long séjour en Italie et fut nommé successivement conservateur des priviléges de l'ordre de Malte, protonotaire apostolique, aumonier et prédicateur de Madame, duchesse d'Orléans. C'est vers 1640 qu'il doit être tombé dans la disgrace de Louis XIII, ou plutôt de celui qui faisait mouvoir ce faible monarque, — le redoutable cardinal Richelieu. On l'accusa d'intrigues et d'intelligences secrètes avec Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg-Lixheim et sœur de la duchesse d'Orléans. Breuché vint se réfugier dans le pays de Liége, où nous le trouvons d'abord en 1641 à Villers-le Temple en Condroz. Ce village était le siége d'une commanderie, qui, de l'ordre du temple passa à celui de Malte.

Breuché était probablement affilié depuis longtemps à ce dernier ordre; celui-ci qui avait le patronnage de l'Église des deux Flémalles[1], pourvut notre auteur

[1] Le village de Flémalle-Grande était également le siége d'une des plus anciennes commanderies de

de la cure de cette paroisse productive en 1642. Retiré dans cet hermitage situé dans un paysage charmant, Breuché chercha à y oublier à la fois sa disgrace et son ambition, en cultivant la poésie et en accomplissant son devoir pastoral. S'il faut l'en croire, bientôt il ne regretta plus rien et il s'applaudit même de se trouver à l'abri des tempêtes; mais il répète cela si souvent que l'on voit qu'il tentait plutôt par là de se le persuader à lui-même. Il paraît cependant que plusieurs de ses anciens amis, chose rare, — lui étaient demeurés fidèles. Ensuite ses talents et l'amabilité de son caractère lui attachèrent, dans son voisinage, de nouveaux amis, de nouveaux protecteurs, parmi lesquels on remarque le prince Egmond de Gavre et Michel Taxillis, abbé du monastère du Val-

---

l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cet ordre y avait des possessions dès le XIIe siècle. Flémalle-Grande et Flémalle-Haute sont situés sur la rive gauche de la Meuse, à un quart de lieu l'un de l'autre, et ne formaient, du temps de Breuché, qu'une seule paroisse.

Saint-Lambert lez-Seraing. Les occupations de notre curé ne suffisant pas encore à sa grande activité, il établit chez lui un pensionnat de douze à quinze jeunes gens de familles nobles, auquel il donna le titre d'académie de Flémalle. Il fit même paraître un volume pour servir de prospectus à cet établissement.

En 1657, Breuché eut à subir des tracasseries de voisinage; un gentilhomme des environs lui chercha querelle et vint même assiéger sa maison. Notre curé eut recours à la haute justice de Liége et s'adressa à l'évêque Maximilien-Henri, qui lui accorda sauve-garde et protection.

Enfin, en 1662, Breuché, pour cause de santé, résigna ses fonctions de curé dans les mains de Nicolas Heurkin, moyennant une pension viagère de cinquante ducats, somme considérable pour cette époque.

Après cette retraite, notre auteur disparait sans laisser de trace.

Resta-t-il fidèle à ces sentiments exprimés dans son poème du *malheureux content :*

« *Mon cœur est à Flémal, Flémal seul me con-*
[tente,]
Flémal est le lieu seul, où je veux demeurer, »

ou bien retourna-t-il dans sa patrie, pour y finir ses jours? — Cela est resté inconnu, ainsi que l'époque de sa mort.

Breuché, poète pastoral aimable, plus remarquable encore comme prosateur, n'est point exempt de défauts assez grands. Mais s'il ne doit pas être placé au premier rang, il mériterait bien un petit coin dans le tableau des hommes qui ont illustré par leurs écrits la première moitié du XVIIe siècle. Restreinte comme elle l'est, sa gloire peut-être justement revendiquée par le pays de Liége. Il y vécut de longues années, y fit paraître tous ses ouvrages, et les paysages ravissants de cette belle contrée lui ont inspiré ses beaux vers.

Le malheureux content, le poème le plus important de Breuché est reproduit ici en entier, accompagné d'autres petites pièces de vers du même auteur. On trouvera des longueurs dans ce poème, et quelques

coupures l'auraient sans doute rendu plus parfait qu'il ne l'est. Mais il vaut mieux que le lecteur soit en état de juger le poète tel qu'il était, avec ses défauts, comme avec ses qualités.

On peut consulter sur Breuché, *De Villenfagne, histoire de Spa,* t. II, pp. 369-411, la *Revue Belge,* t. XXIV, pp. 5-41, article d'Étienne Henaux, et le *Bulletin du Bibliophile Belge,* 2e série t. V, pp. 298-317.

Voici la liste des productions littéraires de Breuché :

I. *La vierge souffrante au pié de la Croix. Liége, Léonard Streel,* 1641, petit in-4 de 16 feuillets prél. et 160 pages.

L'épître dédicatoire, signée *Breuché,* est adressée à la princesse de Phalsbourg-Lixheim. Ce livre a été composé à la demande de cette princesse, pour lui servir de consolation; il est composé de sermons que l'auteur avait prêchés devant elle.

II. *Prières pour les associés en la confrairie de Notre-Dame des sept Douleurs en l'église parochiale de S. Martin en Isle à Liége, composées par M. Breuché de la*

Croix, Protonotaire apostolique, prédicateur, etc. Liége, Léonard Streel, 1641, pet. in-4° de 38 pages. Cet opuscule, dédié à Jean de Chokier, vicaire général, etc., fut écrit quinze jours après que l'ouvrage précédent eût paru. L'épître dédicatoire est datée de Villers les Temples, le 19 juillet 1641.

III. *De la tranquillité du sage ministre d'estat, dans les affaires et dans la disgrace, dialogue. Liége, Jean Tournay,* 1641, pet. in-4° de 8 feuillets prél. et 116 pages.

La dédicace adressée à M. Hubert Van Dhaem, conseiller et résident pour Sa Majesté impériale, près de Son Altesse royale, le Sérénissime cardinal-infant d'Espagne, est signée *Ergaste* pseudonyme de Breuché.

Cet ouvrage, bien que l'un des plus faibles de l'auteur eut néanmoins l'honneur d'être réimprimé deux fois par les Elzevir, sous ce titre :

Entretiens du sage ministre d'estat sur l'égalité de sa conduite en faveur et en disgrace. Leiden *chez les Elzevier,* 1645 et 1652, petit in-12. Ces deux éditions se

correspondent ligne pour ligne; elles ont chacune 8 feuillets prél. et 103 pages.

IV. *Le divertissement d'Ergaste.* Liége, Bauduin Bronckart, 1642, très-pet. in-8° de 71 feuillets non chiffrés.

La dédicace est datée du 30 mai 1642, adressée au prince de Gavre et signée *Ergaste.*

Cet ouvrage en prose et en vers, contient pour la première fois le principal poème de l'auteur, *le malheureux content.* De Villenfagne a dit que ce livre parut vers 1635; mais il n'existe point d'édition plus ancienne que la présente.

V. *Paraphrase sur le tableau de Michel-Ange du dernier jugement. Par le sieur Breuché de la Croix, protonotaire du S. Siége apostolique, conservateur des priviléges de l'ordre de Malthe, pasteur des Flémals, etc., dédié à monseigneur le prince de Lixheim, imprimé, avec permission des supérieurs.* (Liége chez Bronckart) 1644, pet. in-4° de 8 feuillets prél. 25 et 146 pages.

Ce livre qui est le chef-d'œuvre de l'au-

teur est en même temps la moins rare de ses productions. De Villenfagne et Étienne Henaux en ont donné des analyses. Il est également composé de sermons précédemment prêchés par l'auteur.

VI. *L'académie de Flémal au pays de Liége, établie par le sieur Edmond Breuché de la Croix, aumonier et prédicateur de S. A. R. Madame, duchesse d'Orléans, etc. Liége, Bauduin Bronckart,* 1653, très-pet. in-8° de 142 feuillets non chiffrés, y compris 4 gravures de Natalis et un feuillet blanc. (C'est par erreur qu'Étienne Henaux n'a compté que 256 pages non chiffrées.)

Le poème du *malheureux content* reparait dans ce livre, avec plusieurs changements heureux, à côté de quelques poésies nouvelles. D'autres pièces de vers qui figurent dans le *divertissement d'Ergaste* ne se trouvent plus ici. Bonne partie du volume est en prose et consacrée au prospectus, au règlement et aux pratiques de l'académie de Flémalle.

VII. *Maximes du royaume de Jésus,*

VIII. *Deuil de l'Univers sur la mort de son roi Jésus-Christ.*

L'auteur annonce ces deux livres dans l'avis de sa *paraphrase sur le tableau de Michel-Ange;* mais selon toute apparence, ils sont demeurés inédits.

LE MALHEUREUX CONTENT,

ou le divertissement d'Ergaste avec les bergers du rivage de la Meuse.

(1642 [1].)

Agréable séjour, objet de mes désirs,
Remède de mes maux, source de mes plaisirs,
Beau rivage de Meuse où les bontés divines,
Présentent à mon choix des roses sans épines;
Où séparé des cours, et loin de leurs dangers,
Elles me font jouir du repos des bergers,
Voulant que désormais en de nouvelles pleines,
A de nouveaux troupeaux je consacre mes peines,
Que j'aime vos vallons, que j'aime vos côteaux;
Que je prens de plaisirs le long de vos ruisseaux,
Que le tremblant émail de vos larges prairies,
Entretient à souhait mes douces rêveries,
Que j'y treuve d'appas qui charment mes dou-
[leurs,]
Et que le ciel me rend heureux en mes mal-
[heurs!]
Incomparable Alcandre, honneur de ces rivages,

---

[1] Le texte de ce poème est reproduit d'après l'édition de 1653, dans laquelle il a été augmenté, et a reçu de nombreuses modifications.

Que j'aime la fraîcheur de ces sombres bocages,
Que ces champs à mes yeux étalent de beautés,
Et qu'ils effacent bien l'orgueil de nos cités,
Que vous êtes heureux, et que j'ay bien envie
De passer avec vous le reste de ma vie;
Que je bénis mon Dieu qui conduisit mes pas,
En ce rare séjour rempli de tant d'appas.

Cher et parfait amy, que mon âme est con-
[tente,]
D'avoir treuvé ce lieu conforme à mon attente,
Vous, près de qui les jours ne sont que des mo-
[ments,]
Cloridon, cher autheur de mes contentements,
Héroïque berger, en qui l'on voit paroître
Tout ce qui peut d'abord d'un cœur se rendre
[maître,]
Croyez que pour mes yeux la cour n'a plus d'at-
[trais,]
Et que j'en suis sorti pour n'y rentrer jamais;
Que j'en hay les soupçons, les fourbes, les con-
[traintes,]
Les ris dissimulés, et les tristesses feintes;
Les complots des mutins, leurs desseins factieux,
Me donnent de l'horreur, et me sont odieux;
Comme sous de hauts pins les arbrisseaux s'en-
[nuyent,]

Et devant le soleil les étoilles s'enfuient,
Pour éviter l'éclat de sa vive splendeur;
Ainsi de ces palais où loge la grandeur,
Je veux me retirer cherchant la solitude,
Et vivre désormais loin de la servitude;
Libre d'ambition je verray mes désirs
Se borner au troupeau, qui fait tous mes plaisirs,
Et sans porter envie à la pompe des princes,
Ces champs et ces jardins me seront des pro-
[vinces.]
Oui, grandeurs, dont mes sens furent si fort ra-
[vis,]
Honneurs que j'ai cherchés, princes que j'ai
[suivis,]
Pour arrêter mon cœur, vous n'avez plus de
[force;]
Il a fait avec vous un éternel divorce.

Je ne veux plus me mettre à la suite des rois,
Je ne veux plus aimer que ces eaux, et ces bois;
Car dans la cour des grands, cette orgueilleuse
[pompe,]
N'a qu'un lustre flatteur, un éclat qui nous
[trompe,]
Éblouissant nos yeux, et ce qui nous y plait
N'est bien souvent rien moins que ce qui nous
[paraît.]

Après qu'on a suivi sans aucune assurance
Ceux qui nous y paissoient d'une vaine espé-
[rance,]
Ils ont par un mépris, tous nos travaux détruits,
Et nous ont fait cueillir des feuilles pour des
[fruits,]
Nous faisant remarquer qu'on bâtit sur le sable,
Bâtissant sur la cour, où tout est périssable.
C'est là que tout excelle en l'art de fictions,
C'est là que l'intérêt règle les passions,
Que la fortune aveugle élève, et puis se joue,
De ceux qu'elle avoit mis au plus haut de la
[roue,]
Où ceux qu'elle chérit sont plus dans les dangers,
Et qui n'a rien d'égal au bonheur des bergers;
C'est où le vice règne, et l'innocence endure,
Où le luxe et l'orgueil corrompent la nature,
Où l'extravagant plaît et le sage fait peur,
Où le plus politique est le plus grand trompeur,
Où l'on oyt des méchants les langues serpentines
Boufonner hardiment des vérités divines,
Faire des sacrements un insigne mépris,
Et tenir les plus sains pour de foibles esprits,
Se moquer de la foy, en dire des blasphèmes,
Choquer impudemment les volontés suprêmes,
Faire de l'évangile un discours fabuleux,
Et croire seulement aux faux rapports des yeux,

Se vanter des péchés, faire gloire des crimes
Et de même qu'aux dieux, leur offrir des vic-
[times.]
Voilà l'air infecté qu'on respire à la cour,
Mais bienheureux celuy qui n'y fait plus séjour,
Qui s'en est éloigné, comme d'un précipice,
De crainte d'y tomber par les appas du vice.
Je rends grâces à Dieu d'une telle faveur,
De s'être encore ici déclaré mon sauveur.

Ainsi la cour des grands n'a plus rien qui me
[tente,]
Mon cœur est à Flémal, Flémal seul me con-
[tente,]
Flémal est le lieu seul où je veux demeurer
Et ce n'est que Flémal, que je veux honorer.
A mon choix néanmoins Lisimandre s'oppose
Disant que je l'ay fait d'une trop foible chose,
Qu'il me faut aspirer aux grandeurs des cités,
Et non pas m'arrêter aux rustiques beautés,
Que le palais d'un grand doit être ma demeure,
Et non pas un village indigne que j'y meure,
Que mon pays me veut, que j'y dois retourner,
Plutôt que dans Flémal tous mes désirs borner.

A cela je reponds; que la terre où nous sommes
Est le lieu de l'exil, non le pays des hommes;

Qu'étant banni partout, il n'importe où je sois,
Conduit en une plaine, où chassé dans les bois,
Que notre bon pasteur se treuvant aux villages,
Y menant ses brebis dedans les paturages,
M'oblige à l'y chercher, veut que sur ces ruis-
[seaux]
Je joigne à ses brebis, mes moutons, mes agneaux,
Que j'entre dans ce roc, dont la sombre demeure
Me donne une retraite aussi fraîche que seure.
Son vouloir m'est si cher, que gayment j'y con-
[sens;]
Il plaît à mon esprit, s'il déplait à mes sens.

Flémal où le printemps étale sa richesse,
A chassé de mon cœur la crainte et la tristesse,
Et me fait écrier : mes brebis, mes agneaux!
O champs, champs de Flémal, ô que vous êtes
[beaux!]
Doux rivage de Meuse, ô fertiles collines,
O rochers cultivés, ô sources argentines,
Vous êtes mon amour, vous êtes mon désir,
Vous faites mon bonheur, vous faites mon plai-
[sir!]
Maintenant que l'été tapisse de verdure
Les champs ressuscités par la mort des froi-
[dures,]
Que les oyseaux cachés sous les feuillages verds,

Dès la pointe du jour commencent leurs concerts,
Je vay dedans nos bois, et dessus nos rivages
Chercher pour mes brebis le frais et les herbages,
Et bientôt, nourissant avec soin mes troupeaux,
J'espère les rendre, et plus gras, et plus beaux.
O mes chères brebis, vous me faites paraître
Que vous entendez bien la voix de votre maître ;
Certes vous me devez quelques marques d'amour,
Car pour vous j'ay quitté mes parents et la cour ;
Pour vous mon cher Damon m'a donné la hou-
[lette,]
Et m'a fait postposer le luth à la musette;
Cloridon y consent; et ce rare berger
Estime qu'avec vous je suis hors de danger.
L'illustre Alcidamas[1] *dit qu'en ma solitude*
Je ne trouverai rien de fâcheux ni de rude;
Ce généreux amy, cet esprit non pareil,
A voulu qu'en ce point je crusse son conseil.
Le discret Lizidor et le doux Palamède,
Ont offert prudemment à mes maux ce remède ;
Heriante sans pair[2]*, plus digne de son rang*
Par le droit des vertus, que par le droit du sang,
M'écrit qu'étant pasteur, je lui donne l'envie

---

[1] *Alcidamas*, Gaston, duc d'Orléans.

[2] *Heriante*, Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans.

De passer comme moy le reste de sa vie,
Que sa cour luy déplait avec tous ses plaisirs,
Mais qu'un petit troupeau bornerait ses désirs.

Ainsi jusqu'à la mort, dans ces aimables plai-
[nes,]
Je veux vivre en berger, et consacrer mes peines
A garder dans nos champs, et le long des ruis-
[seaux]
Que les loups affamés enlèvent mes agneaux,
Et qu'ils soient exposés à leur prompte furie,
Pendant qu'ils mangeront l'herbe de la prairie.
La houlette en mes mains m'est donc un doux
[fardeau,]
Ma bouche avec plaisir enfle le chalumeau,
Et j'aime l'entretien des bergers de la Meuse,
Plutôt que les discours d'une langue flatteuse;
Certes, j'aime mieux vivre en vos pauvres ha-
[meaux,]
Et passer pour sauvage en paissant mes trou-
[peaux,]
Que d'être chez les rois tout éclatant de gloire,
Et porter un grand nom marqué dedans l'his-
[toire.]

Tout me plaît à Flémal, tout y charme mes yeux
Son embellissement est un effort des cieux;

C'est où les vains honneurs flattent peu mon envie,
Et c'est où seulement j'ay commencé ma vie;
Car parmy le grand monde, on ne goûte jamais
Les douceurs du repos, ni les fruits de la paix.
Icy je vis sans trouble, et treuve dans ces pleines
Le calme à mon esprit, le remède à mes peines.
J'y commence ma joye, et finis mon tourment
Pour après y jouir d'un grand contentement.

Valons, fleuves, rochers, plaisante solitude,
C'est vous qui me gardez de toute inquiétude;
C'est vous qui m'élevez à ce bonheur sans fin,
Qu'on voit hors de l'envie, et dessus le destin;
Enfin dedans Flémal où règne l'innocence,
Je borne mes désirs, comme mon espérance.
J'ayme cette fontaine et cet antre écarté,
Où jamais le soleil ne porte sa clarté;
Dans ce bois les oyseaux, quand l'aube les re-
[veille,]
D'un concert fort plaisant chatouillent mon
[oreille]
Et ce ruisseau qui fuit au travers des cailloux,
Réjouit tous ses bords d'un murmure bien doux.
Tantôt je m'y promène au long de ces fontaines,
De qui les petits flots font luire dans les plaines
L'argent de leurs ruisseaux parmi l'or des mois-
[sons,]

Tantôt je m'y repose à l'ombre des buissons,
Me couchant sur des lits semés de violettes,
Où l'on voit les beautés que la nature a faites;
Tantôt j'y vais goûter la douceur du sommeil
Et je n'y crains jamais aucun fâcheux reveil.
Agréables Zéphirs, soufflez sans violence,
Hôtes de ces forêts, oyseaux, faites silence,
Meuse, qui vers la mer t'enfuis si promptement,
Arrête un peu ton cours, ou coule lentement;
Mes aimables brebis, qui proches des bocages,
Chacune à votre goût paissez les frais herbages,
Cessez de me troubler par vos cris innocens,
Tandis que nos bergers occuperont mes sens.
Bergers, brebis, Flémal, promenoirs et fon-
[taines,]
Qui chassez de mon cœur les ennuys et les peines,
Puis-je avoir quelqu'amy captif dedans la cour,
Qui ne se trouvât libre en ce rare séjour.
Ici rien de fâcheux n'entre dans ma pensée,
Ici d'aucun objet ma raison n'est blessée;
Le bonheur qui vous charme, Eris, est impar-
[fait;]
Vous en avez l'idée et moi j'en ai l'effet.
Votre espérance est vaine et ce qui lui succède,
Ne se peut comparer au bien que je possède,
Car il est si parfait et si délicieux,
Que j'ose l'égaler aux délices des cieux.

Les arbres toujours verds avecque leur feuillage,
Y gardent en tout temps le repos et l'ombrage;
Mille petits torrents diversément épars
Rejaillissent partout, courent de toutes parts,
Selon que leur chemin les arrête, ou les pousse
Dans des canaux bâtis de cailloux et de mousse.
J'ai trouvé le repos, c'est ici son palais,
Ici les importuns ne se treuvent jamais;
C'est le plus beau séjour que je vis en ma vie,
Il n'en falloit pas moins pour borner mon envie.
Ennemis de mon bien, causes de mes douleurs
Apparentes beautés, véritables malheurs,
Vains et fâcheux emplois, compagnie funeste,
Vous ne gaignerez rien sur le temps qui me [reste;]
Retirez-vous de moi, ne m'importunez plus,
Pour moi tous vos discours deviennent superflus.

Quand je vois dans ce val une maison fameuse,
De l'ordre Saint-Bernard, sur le bord de la [Meuse,]
En notre voisinage, auprès de ce grand bois,
Qui rend par ses échos mille confuses voix,
Je repète souvent, heureuse bergerie,
O troupeau bien heureux, qui pais dans la prai- [rie,]
Par les soins d'un berger si fidèle et sçavant,

Mais plutôt par l'amour d'un père si fervent,
Qui n'a point d'autre but, qui n'a point d'autre
[envie,]
Que de lui procurer une éternelle vie.
Vénérable prélat, c'est vous mon cher support,
Qui parmi les écueils me faites voir le port,
Qui loin de mon esprit dissipez les tristesses,
Et d'un cœur plein d'amour me comblez de ca-
[resses,]
Dont la chère amitié m'est un riche trésor,
Qui me fait en ce temps treuver le siècle d'or.

Aimable Cloridon, qui dedans Hautepeine
Et dans le fond du bois, proche d'une fontaine,
Daignez prendre le soin de mener un troupeau
Et de jouer des airs avec le chalumeau,
C'est vous seul que je cherche et vous que je veux
[suivre,]
Et que je veux aimer, tant que je pourrai vivre!
C'est vous prince et berger, ornement de la
[cour,]
Que je veux engager sous les loix de l'amour.
Votre cœur est le bien où mon désir aspire
Et je croy, le gaignant, posséder un empire;
Mais vous ô Cloridon, qu'on ne peut trop chérir,
Parlez de posséder, non pas de conquérir :
Mon cœur, qui doit son prix à votre seule estime

S'il manquait d'être à vous, rougiroit de son
[crime;]
Je vous l'offre ce cœur, et vous l'offre à genoux,
Il cesse d'être à moi, pour être tout à vous,
Et je veux désormais qu'on lise dans l'histoire,
Que Cloridon fait seul mon bonheur et ma gloire.
Oui ce parfait berger, sous ses loix m'asservit,
Son entretien me plaît, son esprit me ravit;
En lui tout est charmant, tout s'y trouve admi-
[rable,]
Il est de nos bergers en tout le plus aimable.
L'auguste nom d'Egmont déjà par la valeur
De ce prince berger conserve son honneur;
Déjà ce rejetton, cette agréable plante
Embellit la maison et la rend florissante;
Les couronnes de ducs, de comtes, de marquis,
Luy sont droits de naissance et justement acquis,
L'honneur et la vertu sont avec ces couronnes
Au sage Cloridon, pour que tant de personnes
Qui distinguent ce prince entre ceux de son rang,
Disent que c'est trop peu, que son illustre sang
Mérite des lauriers d'éternelle verdure
Et tous les dons de grâce avec ceux de nature;
Car la rare prudence et grandes qualités
Que ce berger possède avec tant de bontés,
Surpassant les hauts faits des héros de sa race,
Parmi les immortels lui doivent donner place;

Qu'une gloire sans fin doit terminer le cours
De tant de grands travaux, de tant de fâcheux
[jours,]
Qu'il en a constamment souffert pendant sa vie
Et qu'il a surmontés en dépit de l'envie,
Ayant, par son adresse et son grand jugement,
Des uns lassé la rage et causé le tourment,
Des autres découvert les lâches artifices,
Les noires trahisons, les infâmes malices,
Dont ils se sont servi pour flétrir son honneur;
Mais en vain leurs efforts ont choqué son grand
[cœur,]
En vain la médisance, en vain la calomnie
A tâché de ternir une si belle vie;
Cet Hercule à la fin est demeuré vainqueur,
Et tous ses ennemis cèdent à sa vigueur;
Il recueille les fruits de sa persévérance
Dont Dieu lui donnera très-longue jouissance;
C'est mon plus grand désir, c'est le but de mes
[vœux,]
De vous voir plus heureux que vos puissants
[ayeux,]
De vous voir révéré dans le temple de gloire
Et donner le sujet d'une fameuse histoire.

Cessez donc mes regrets, tarissez-vous mes
[pleurs!]

Maintenant mes plaisirs surpassent mes dou-
[leurs ;]
Mon berger non pareil, qui tâchez de me plaire
Et de me divertir en ce lieu solitaire,
Que j'y suis satisfait! il le faut avouer
Qu'on ne peut ces beautés jamais assez louer;
Le soleil qui voit tout, ne voit point de contrée,
De fleurs et de moissons si riche et si parée,
Lorsque du firmament il redore l'azur,
Il semble que pour lui son feu devient plus pur,
Et qu'avec regret sa lumière le quitte,
Quand son char va tomber dans le sein d'Am-
[phitrite.]
Ces arbres orgueilleux en dépit des hivers,
Conservent la fraîcheur de leurs ombrages
[verts ;]
Ces prés ont un émail qui jamais ne s'efface,
De ces sources d'argent, jamais l'onde ne glace.
Aussitôt que l'aurore a ramené le jour,
La tourterelle au bois parle de son amour,
Et son âme insensible à des flammes nouvelles,
Nous apprend, Cloridon, à demeurer fidelles;
Cette leçon pourtant, n'est pour vous, ni pour
[moi;]
Car rien n'est assez fort pour rompre notre foi.
Le cœur de deux amis où la vertu préside
Ne fut jamais ingrat, ni jaloux, ni perfide;

Dès le jour que le mien s'est au vôtre arrêté,
Je n'ai pu me lasser d'en aimer la beauté.
Au bord de ces ruisseaux, dans ces antres sau-
[vages,]
Dans ce bois reculé dont j'aime les ombrages,
Durant le chaud du jour, au milieu de la nuit,
Cette aimable pensée incessamment me suit;
Les divines vertus dont votre âme est pourvue
Occuperont toujours ma pensée et ma vue,
Hautepeine et Flémal ont mille raretés;
Mais j'admire bien plus vos rares qualités.

SONNET

Ergaste au berger Cloridon sur un cadran solaire.

(1653.)

Que ta chère amitié m'élève la pensée,
Généreux Cloridon, que j'en suis transporté!
Pour régler nos bergers, si mon ombre est prisée,
Elle ne doit son prix qu'à ta seule clarté.

Soleil, qui rends le jour à ma gloire éclypsée,
Sans toy je ne puis rien, je me sens rebutté;
Mais si pourtant sur moy ta lumière est versée,
Chacun me pourra voir avec utilité.

Je seray des mortels un des plus grandz oracles,
On me consultera, je feray des miracles,
Car même en me taisant, je répondrai toujours.

Et sans que l'heure sonne, on en sçaura le [nombre,]
Quand l'or de tes rayons, fera valoir mon [ombre,]
Et qu'en un petit rond, j'auray fait plusieurs [tours.]

LE TE DEUM,

imitation en français.

(1653.)

Notre voix te bénit, notre cœur te révère,
Grand Dieu, Souverain maître, inconcevable
[père!]
Tes enfans répandus en cent climats divers,
T'adorent comme roy de ce grand univers;
Ces célestes esprits qui vivent de toi-même
Relèvent à l'envi ta puissance suprême.
Des trônes, des vertus, les cœurs étincelans,
Les sages Chérubins, les Séraphins brûlans,
Chantent dans les concerts de leurs voix enflam-
[mées :]
Saint, saint, saint est le Dieu, le seigneur
[des armées.]
Ta grandeur invisible, et visible en tous lieux,
Remplit le vaste enclos de la terre et des Cieux!
Ces douze qui ton verbe au monde ont fait con-
[noître,]
Ces prophètes dont l'œil vit ce qui devoit être
Et de tes Saints martyrs l'escadron généreux

Rendent gloire à ton nom, qui les rend bien-
[heureux.]
Du midi jusqu'au nord, de l'Inde jusqu'au Tage
L'Eglise une en tous lieux rend un céleste hom-
[mage]
A toi, père éternel, source de majesté,
A ton unique fils, rayon de ta clarté,
A ton divin Esprit, qui par ses saintes flâmes
Guérit seul tous nos maux et console nos âmes.
O Jesus, roy de gloire, égal au Dieu très-haut,
Miroir de sa splendeur sans tâche et sans dé-
[faut,]
Tu n'a pas dédaigné, pour sauver tout le monde,
D'entrer dans l'humble sein d'une vierge fé-
[conde;]
Vainqueur même en la croix par un divin effort,
Mourant tu fis mourir l'aiguillon de la mort!
Et sortant du tombeau, tu rouvris aux fidelles
Du céleste palais les portes éternelles.
Tu règnes dans l'Olimpe assis au plus haut lieu,
Dans la gloire du père, à la droite de Dieu,
Et nous croyons qu'un jour armé de ton tonnerre,
Tu viendras dans les airs juger toute la terre.
Combats donc pour les tiens et protège des cieux
Tes captifs rachetés de ton sang précieux;
Mets nous entre ces saints que ton père te donne
Pour porter avec toi ta royale couronne.

Seigneur, sauve ton peuple, assiste tes enfans,
Fais vaincre tes soldats et les rends triomphans!
Avant que le grand astre ouvre au ciel sa car-
[rière,]
Nos voix, pour te bénir, préviennent la lumière;
Guide aujourd'huy nos pas, aide-nous à marcher,
Pardonne nos péchés, garde-nous de pécher.
L'homme pour te servir, n'ayant rien de soi-
[même,]
Toute notre espérance est ta bonté suprême;
C'est notre unique appui, notre bien, notre paix,
Qui n'espère qu'en toi ne périra jamais!

QUATRAINS,

(1653.)

Etant grand icy bas, ne soyez pas superbe!
Les titres, les honneurs, les trésors, le pouvoir,
N'ont qu'un lustre trompeur, et ressemblent à [l'herbe]
Qui fleurit le matin et se sèche le soir.

Que nulle vanité votre esprit ne dissipe;
Faites vos actions par un motif divin;
De même que Dieu doit être leur principe,
Sa gloire seule aussi doit en être la fin.

Ne demandez à Dieu ni gloire, ni richesse,
Ni ces biens dont l'éclat rend le peuple étonné;
Mais pour vivre en chrétien, demandez la [sagesse,]
Avec un don si saint, tout vous sera donné.

Dans les plus grands dangers, montrez-vous
[magnanime,]
Que rien que le péché n'étonne votre cœur
On périt glorieux, quand on périt sans crime,
Et perdant la victoire, on demeure vainqueur.

Tachez par de beaux faits d'annoblir votre vie
Et quoy que puisse dire un infâme flatteur,
Aux illustres vertus ne portez point d'envie,
Mais essayez plutôt d'en être imitateur.

Si de vos actions le médisant se joue,
Feignez adroitement de ne le pas ouïr;
Qui relève une injure, il semble qu'il l'avoue,
Qui la sçait mépriser, la fait évanouir.

Si vous aimez le jeu, jouez de telle sorte,
Que le jeu vous délasse avec contentement;
Dans la perte ou le gain, si votre esprit s'em-
[porte,]
Il fait une fureur d'un divertissement.

Qui cherche en son ouvrage une immortelle gloire,
Travaille vainement et se rend criminel :
Un nom fameux périt au temple de mémoire,
Dans le livre de vie, il devient éternel[1].

---

[1] Voici comment un classique français J. F. Duché. de l'académie des inscriptions et belles-lettres a *imité* ce quatrain :

Il est permis d'aimer la véritable gloire,
Mais en cherchant la fausse on se rend criminel.
Le nom des Rois périt au temple de mémoire;
Dans le livre de vie, il devient éternel.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES.

Préface V
Introduction par M. N. Peetermans. XIII
Gilles Boilleau de Buillon. Notice 1
— A la royne Marie de Hunguerie . . 9
— Aux demoiselles de la cour. . . . 9
— La France 10
Jacques Bouloigne. Notice. 11
— Sonnet 13
— Dixain. 13
Lambert Suavius. Notice 15
— Dixain. 17
— Autre dixain 17
Jean Polit. Notice 19
— A Marguerite de Valois 27
— Pour le Pin-rond 29
— Au peuple liégeois 30
— De l'amour 32
— A M. le grand vicaire[1]. 33

---

[1] C'était le fameux Lævinus Torrentius, surnommé l'*Horace catholique*, qui devint plus tard évêque d'Anvers.

PAGES.

Jean Polit. A M. de Taviers 34
— A Dominique Lampson. 36
— A M. Lombard, architecte 37
— Prognosie de l'Estat de Liége. . . 38
— Armoiries du Liége 56
Pierre Renson. Notice 58
— Harangue de la Pucelle. 60
André de Somme. Notice 63
— Sonnet à Jean Polit 64
— Autre au même 65
Georges Thourin. Notice 66
— Sonnet au sieur N. de l'Ardeur . . 68
Jean Castoran. Notice 70
— Sonnet à Jean Polit 71
Jean de Glen. Notice. 72
— Sonnet à madame de Percy . . . 75
Remacle Mohy du Rondchamps. Notice . . . 76
— Ode pour les pèlerins de N.-D. de Lorette 79
— A la reine de France. 82
— Sonnet à l'infante Isabelle 83
— Aux jeunes historiens 84
— Ode à Herman de Borgoigne . . . 86
Nicolas Hallet. Notice 88
— A la studieuse jeunesse. 89
Denis Coppée. Notice 90
— Chanson 100
— Chanson de Noël 102
— Prologue de la tragédie de nostre Sauveur Jésus-Christ. 104
Deux capucins liégeois. Notice 106
— Aux censeurs fantastiques. . . . 110

PAGES.

Deux capucins liégeois. Au père de François Curtius 111
— Les motifs des douleurs paternelles. 115
— Stances 117
Pierre Bello. Notice. 118
— Ode. 119
— Epithalame 122
— Complaincte aux Muses 124
— A M. Lambert Taboullet 127
Gilles de Rasyr. Notice. 128
— Appel aux lecteurs 130
— Deux sonnets sur le paradis terrestre 131
Laurent Mélart. Notice. 133
— Sonnet sur son histoire de Huy. . . 135
Edmond Breuché de la Croix. Notice 136
— Le malheureux content. 146
— Sonnet; Ergaste à Cloridon . . . 162
— Le *Te Deum*, en français 163
— Quatrains 166

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 5,	lig. 12,	*Wichel*,	lisez :	*Wechel*.
» 23,	» 20,	*illiusut*,	lisez :	*illius ut*.
» 24,	» 5,	XESOTOVIA,	*lisez :*	XEPOTONIA.
» 24,	» 20,	Gymnicus,	*lisez :*	Godefr. Kempensis.